

LES PROFESSEURS BLAMENT LA CECQ A LEUR CONGRES

VAL D'OR (De notre envoyé spécial) — Au cours d'une de ses réunions hier matin, la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec a blâmé ouvertement la Commission des écoles catholiques de Québec pour sa façon d'imposer aux membres de l'Association des principaux des écoles de Québec, l'obligation de suivre des cours de perfectionnement pendant les vacances estivales. Ce blâme s'appuie d'abord sur le fait qu'on a organisé cette série de cours en ignorant totalement les intérêts eux-mêmes.

Le menu du JOUR

Place d'Armes page 2

Les échevins refusent d'accepter une recommandation des urbanistes qui voulaient faire disparaître les lampadaires qui illuminent le monument de la Foi.

Voirie page 3

L'étude sur le budget du ministère de la Voirie a suscité de nombreux commentaires de la part des membres de l'Opposition à l'Assemblée Législative.

Un précédent page 4

Pour la première fois dans l'histoire de la province un avocat noir est admis au Barreau du Québec.

Parlement page 8

Le chef de l'Opposition est rappelé à l'ordre par une femme.

Sté-Foy page 12

L'échevin Ricoux demande la démission du président de la Ligue des Propriétaires.

Sana Ross page 18

Le juge Chabot fustige le directeur de l'institution pour avoir récolté des frais de voyages sous deux titres personnels pour un seul voyage.

La C. I. C. déplore également que la Commission se trouve ainsi à couper arbitrairement les vacances auxquelles les principaux d'écoles ont droit d'après le Code scolaire. L'on tient cependant à préciser que les principaux ne sont pas opposés à l'idée des cours de perfectionnement mais ils aimeraient pouvoir le faire à la date et de la manière qui leur conviendraient voulant ainsi faire respecter leur autonomie et leur initiative.

Il y a environ, à Québec, 36 principaux et tous devront, cette année, suivre un cours de trois semaines à partir du 6 août. C'est la C.-E.C.Q. qui, dans un règlement récent, les a obligés et c'est contre ce mode d'agir qu'ils protestent. La C. I. C. approuve cette conduite et partage absolument l'opinion de leurs confrères.

à la carte

Classées	17
Décès	17
Féminités	6-7
Finance	14-15
Mots croisés	12
Mouvement des navires	17
Spectacles	16
Sport	9 à 11
Télévision	12

Carburant des fusées spatiales fabriqué au pays

OTTAWA (PC) — Le Canada sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans la mise au point de propulseurs de fusées spatiales de conception entièrement nouvelle en fournissant le carburant spécial prévu pour ces engins.

C'est ainsi, apprenait-on hier, dans la capitale fédérale, que les réserves canadiennes de caesium et d'indium seront mises à contribution un peu à la manière dont il fut fait appel aux réserves canadiennes d'uranium durant la dernière guerre pour mettre au point les armes atomiques américaines et britanniques.

Des recherches à ce sujet sont actuellement en cours dans les laboratoires américains et britanniques où l'on met au point une vapeur de caesium susceptible d'être utilisée comme carburant ionique pour les propulseurs de fusée.

Cette théorie est basée sur la pulvérisation de parcelles minuscules rendues hautement volatiles sous l'influence d'actions provoquant la formation d'ions. Cette volatilité permet des taux de compression très élevés d'où possibilité de propulseurs à des vitesses supérieures à celle du son.

Les gisements de caesium sont extrêmement rares. En réalité on n'en a localisé que dans trois régions du globe seulement dont, précisément, Bernic Lake, au Manitoba. En dehors de notre pays, il se trouve du caesium dans le Sud-Ouest africain et en Rhodésie du Sud. En Allemagne, toutefois, ainsi qu'en Russie, on signale quelques traces de ce précieux métal en gisement mélangé avec d'autres métaux.

NOUVEAU PRESIDENT A LA COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS

Les commissaires d'écoles de Lévis ratifieront officiellement, le 16 juillet prochain, au cours d'une assemblée régulière, la nomination de M. Vincent Chagnon au poste de président de la Commission.

M. Chagnon, élu commissaire l'an dernier, succède à M. Hervé Barbeau. Celui-ci, qui s'en souvient, a démissionné au début du mois de mai dernier.

L'interim avait été assumé par M. Benoît Lemieux en attendant la nomination d'un nouveau commissaire. M. Charles-Edouard Castonguay, avec l'arrivée de ce dernier, les commissaires ont pu se réunir en comité privé et procéder à la nomination d'un nouveau président.

M. Chagnon est directeur des Services au ministère de la Colonisation, poste qui équivaldrait à celui de sous-ministre adjoint.

LA MÉTÉO

Généralement ensoleillé; vent léger.

Min. et max.: 45 et 75.

VOIR DETAILS de la météorologie nationale en page 2.

L'ÉVÈNEMENT JOURNAL

96e année — No 43

QUEBEC, MERCREDI 5 JUILLET 1962

PRIX CINQ CENTS



ARME D'UN FUSIL AUTOMATIQUE, un soldat de l'Armée de libération nationale monte la garde devant l'édifice de la préfecture à Alger lors du premier jour de l'indépendance. La France a rendu possible cette indépendance après 130 ans de domination.

(Téléphoto — PA)

LE CANADA DEMANDE AUX E.-U. D'ENQUETER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a officiellement demandé à l'administration des États-Unis d'enquêter sur les actes de violence qui se sont produits dans des ports américains et qui impliquent des navires canadiens ayant des équipages de notre pays.

Cette requête a été faite dans une note officielle remise le mois dernier au Département d'État par M. Charles S. A. Ritchie, ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Cette note faisait suite à un appel fait auprès du gouvernement d'Ottawa par M. Claude Jodoin, président du CTC, en faveur d'une enquête judiciaire immédiate dans notre pays sur une lutte qui se déroule dans les ports et qui implique deux syndicats canadiens et des marins canadiens.

Selon l'informateur qui a annoncé cette nouvelle, la note demandait au Département d'État d'enquêter sur les actes de violence qui se sont déroulés dans les ports de Toledo et de Buffalo contre des navires canadiens, à la fin de mai.

Si les informations concernant ces incidents sont exactes, déclare la note d'Ottawa, alors l'administration des États-Unis doit prendre les mesures en son pouvoir pour protéger les biens des compagnies de navigation canadiennes ainsi que les vies de ceux qui sont employés par elles.

La note demandait également au gouvernement américain de s'assurer que les navires canadiens pourraient poursuivre leurs opérations pacifiques dans les ports des États-Unis.

Le différend syndical implique l'Union internationale des marins du Canada et sa rivale nouvellement formée, l'Union canadienne des marins.

On croit savoir que les autorités américaines ont accueilli favorablement la note canadienne et qu'elles avaient clairement laissé entendre qu'elles connaissent bien les dangers provoqués par cette situation.

La Voirie réalise une économie de 9.9 pour cent

... grâce au système de soumissions publiques

Par Henri DUTIL

L'hon. Bernard Pinard a déclaré, hier après-midi, à l'Assemblée Législative, que le système des soumissions publiques est viable dans la province de Québec et que son ministère a réalisé en le mettant en pratique une économie générale de 9,9% sur les estimés préparés par les ingénieurs du département.

Le ministre de la Voirie a fait cette déclaration dans le cours d'un débat soutenu par le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, sur la question des contrats accordés par le ministère de la Voirie. La discussion a commencé quand le député de Bagot a demandé à M. Pinard de donner des explications sur l'arrêté ministériel du 5 juin 1961 permettant de demander des soumissions compétitives sur invitation quand le montant en jeu était en bas de \$50,000.

Le ministre de la Voirie a déclaré qu'à l'arrivée au pouvoir des libéraux il n'y avait aucune règle à suivre dans l'attribution des contrats. C'est alors que le gouvernement a passé cet arrêté qui permet de solliciter des soumissions pour les contrats dont la valeur est inférieure à \$50,000. Mais, a dit le ministre, nous exigeons des soumissions sérieuses et compétitives.

En réponse à M. Johnson, M. Pinard a révélé que 390 contrats en bas de \$50,000 ont été ainsi accordés depuis 1960, puis le débat s'est compliqué d'accusations de patronage politique portées par le chef de l'Opposition.

Le nom du juge Victor Cha-

Forêts fermées à la circulation dans la province

Le ministre des Terres et Forêts, M. Bonn-Arsenault, a fermé à la circulation, à partir de 4 heures, hier après-midi, les forêts dans plusieurs comtés du Québec où l'incendie, favorisé par une belle température et par la sécheresse qui s'en suit, exerce des ravages considérables. Ces feux de forêt sont dans le Gatineau, les deux comtés d'Abitibi, au nord de La Tuque, au nord de Dolbeau, et à l'ouest de Roberval. Il n'y a pas de feu de forêt sur la rive sud du fleuve St-Laurent.

Les territoires affectés par ce décret sont les suivants :

- 1- Le comté de Roberval à l'exception des forêts situées dans les bassins des rivières Peribouka et Alex.
- 2- La partie du comté de Lavolette située au nord-est du chemin de fer Québec-La Tuque-Abitibi.
- 3- La partie du comté de Québec située à l'ouest du chemin de fer Québec-Lac-St-Jean.
- 4- La partie du comté de Portneuf située au nord de Rivière-a-Pierre.

Par suite de cette proclamation, il est interdit de pénétrer et de circuler dans les forêts vacantes et affermées de la Couronne de même que dans les forêts privées de 2,000 acres et plus en étendue comprises dans les territoires ci-haut décrits.

Tous les permis de circulation émis jusqu'à ce jour pour ces territoires sont révoqués jusqu'à nouvel ordre.

De nouveaux permis ne seront pas émis pour circuler dans les forêts ci-haut désignées aussi longtemps que les dangers d'incendie persisteront.

La Saskatchewan est poursuivie par 2 médecins

SASKATOON (PC) — Tandis que le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan réitérait hier au gouvernement Lloyd sa demande pour que soit abrogée la loi sur la santé publique dans cette province, deux docteurs se portaient partie civile et attaquaient l'Etat, arguant que la nouvelle législation outrepassait les droits du gouvernement de Regina.

DEUX AUTRES PATIENTS SONT MORTS A REGINA

Deux malades qui avaient été transportés d'urgence à Regina sont morts peu de temps après leur arrivée à l'hôpital, a-t-on appris hier.

Le Dr C. A. Pickles, directeur des services médicaux de l'Hôpital Général de Regina, a déclaré qu'un jeune Indien d'Arcoia, transporté à Regina par avion, est mort de pneumonie. Le jeune Indien, qui n'a pas été identifié, était très malade à son arrivée à l'hôpital. S'est empressé d'ajouter le médecin.

L'autre malade, Mme Maria Ferrara, d'Estevan, est décédée des suites d'une crise cardiaque peu après son arrivée à l'hôpital, lundi soir.

DR FORD: AUCUN MEDECIN N'A LE DROIT DE FAIRE LA GREVE...

BOSTON, (PA) — "A mon avis, aucun médecin n'a le droit de faire la greve", a déclaré hier le Dr Richard Ford, directeur du département de médecine légale à l'Université Harvard.

Ce dernier a offert ses services pour faire enquête au sujet de tout décès survenu en Saskatchewan qui "pourrait être imputable à une négligence criminelle de la part de médecins en greve".

Le professeur de médecine légale a communiqué par téléphone avec le premier ministre Lloyd, de Regina, pour lui offrir gratuitement ses services.

Dans sa déclaration, le Dr Ford a laissé entendre qu'il est possible que la crise provoquée par les médecins en Saskatchewan "cause un dommage irréparable" au caractère sacré des relations entre patients et médecins "dans toute l'Amérique du Nord et peut-être dans le monde libre".

"Je ne veux pas défendre la cause de la médecine socialisée, dit-il, car elle empêche toute initiative et enlève la liberté de pensée.

Citait notamment 11 ministres du cabinet provincial et l'ancien premier ministre T. C. Douglas, les docteurs W. J. Craney, de Prince Albert, et M. H. Macdonald, de Saskatchewan, ont porté plainte devant le Cour du Banc de la reine, réclamant chacun \$20,000 de dommages-intérêts.

Le greffier du tribunal a remis des brefs d'assignation aux personnes impliquées, leur signifiant, au terme du code, qu'elles disposent de 15 jours pour introduire une défense.

La plainte des médecins stipule qu'une loi de la législature provinciale ne peut empêcher des médecins de pratiquer selon les critères de leur profession. Elle demande également que la partie demanderesse, en l'occurrence le gouvernement, soit tenue de suspendre l'application de la loi en question.

Les demandeurs exigent également que soit déclarés nulles et non avenues, les élections qui ont porté au pouvoir les responsables de cette législation.

Le premier ministre Woodrow Lloyd était en réunion quand éclata la nouvelle et il fut impossible d'obtenir ses commentaires. Quant à M. Douglas on n'a pu le localiser hier en fin d'après-midi.

Parmi les membres du cabinet provincial, seuls les ministres des Affaires municipales et de l'Éducation ne sont pas cités par les défenseurs.

BLOC ÉDITORIAL en page 4



JOE BEDARD, un ancien inspecteur de la police de Montréal et maintenant officier en chef de la sécurité à la Banque de Montréal, semble bouleversé devant le corps d'une des victimes d'une chasse à l'homme sur-

venue à 15 milles au nord de Montréal. Deux hommes ont été tués dans la bagarre qui a suivi un vol de banque, un homme s'est rendu et un autre est encore au large. Le butin volé, estimé à \$20,000, a été retrouvé. (Téléphoto — PC)

La Place d'Armes gardera ses lampadaires

Par Ernest Fontaine
Les membres du comité administratif ont refusé une résolution de la Commission

municipale d'Urbanisme qui demandait l'enlèvement de l'éclairage au monument de la Foi, à la Place d'Armes.



A l'Hotel de Ville

Par Ernest Fontaine
L'Esplanade

Les membres du comité administratif ont été unanimes à adopter une résolution visant à garder comme terrain de jeux la partie sud du parc de l'Esplanade.

Une requête d'un groupe de propriétaires de maisons de chambres de la haute-ville demandait en effet aux autorités municipales l'autorisation de stationner des automobiles à cet endroit, durant la nuit. Les échevins ont refusé en disant que le terrain de jeu est employé comme tel même durant la soirée et que de plus les voitures ne seraient pas enlevées à temps pour l'ouverture du parc d'amusement.

Circulation

Les échevins de St-Sauveur-Ouest, MM. Damase Blais et Gaston Flabotte, ont réclamé le prolongement de la rue Montmagny jusqu'à la rue Montmartre, à partir de la rue St-Vallier.

On sait qu'une partie des maisons incendiées la semaine dernière se trouvaient juste en face de la rue Montmagny; les échevins désirent acheter les terrains nécessaires à l'ouverture de cette rue, avant la reconstruction. Un rapport à ce sujet sera demandé aux ingénieurs.

Par ailleurs, l'échevin Gérard Moisan a réclamé une affiche lumineuse à l'angle de la rue St-Roch et St-Vallier, pour indiquer aux automobilistes que cette dernière rue est à sens unique en direction ouest-est.

Le représentant de St-Roch fit remarquer à ses collègues que des voitures passent droit à ce coin de rue, au lieu de tourner à droite, car la flèche qui indique la direction est trop petite et souvent déplacée. Un rapport sera soumis au chef Gérard Girard, du département de la circulation.

Enfin, MM. Damase Blais et Gaston Flabotte ont réclamé le pavage de la rue Pont Scott, depuis la rue St-Vallier jusqu'au pont qui enjambe la rivière St-Charles. Une note sera remise aux ingénieurs à cet effet.

Monument des pompiers

Deux entreprises ont envoyé des soumissions en marge de l'octroi du monument en souvenir des pompiers morts au devoir. Il s'agit de Delwaide et Goffin pour le prix de \$2,570, et Godin & Delisle Inc., \$2,865.

Les échevins ont accordé le contrat à cette dernière maison, vu que M. Delisle avait déjà préparé les plans de ce monument qui s'élèvera près du Mont Thabor, et aussi parce que le granit de Godin & Delisle Inc. était de meilleure qualité.

La rue d'Auteuil

Lois de la réforme des règlements de zonage, les autorités municipales prévoient l'installation de boutiques de haute mode, rue d'Auteuil.

Disait la, les échevins ont accepté une demande du genre, hier, en autant que la façade de la maison concernée ne soit modifiée et qu'il n'y ait aucune antenne devant l'immeuble, comme le mentionnait la requête de l'intéressé.

Centrale de police

Le conseil de ville sera appelé demain à approuver le rapport du comité adminis-



TORONTO (PC) — Minimum et maximum pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	48	72
Victoria	49	62
Edmonton	40	63
Calgary	43	66
Regina	42	73
Winnipeg	63	78
Toronto	61	79
Ottawa	50	72
Montréal	55	76
Québec	42	73
Fredericton	35	65
Saint-Jean, N-B.	38	62
Moncton	36	59
Halifax	49	67
Charlottetown	43	58
Sydney	39	61
Yarmouth	45	61
Saint-Jean, T.-N.	46	51

MONTRÉAL (PC) — Prévisions officielles de la météorologie nationale.

Généralement ensoleillé avec températures saisonnières. Vent léger. Minimum et maximum à Montréal 35 et 80. Ottawa et Temiscamingue 50 et 80. Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 45 et 75. Rouyn-Noranda et Val d'Or 45 et 80. La Tuque 40 et 75. Chicoutimi 40 et 70. Baie-Comeau et Sept-Îles 40 et 55. Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 45 et 55. Le soleil — Lever 4 h 55; coucher 20 h 43. — Longueur du jour: 15 h 48.

MAISONS NEUVES A VENDRE

STE-FOY, RUE RIGAUD
• Livraison immédiate sur demande
• Plans de 4 à 7 pièces
• Visite des centres d'achat
• Rues pavées
• Travaux complétés
• Comptant minimum 1000\$
• Hypothèque remboursable en 24 ans
• Garantie de 5 ans



MORT ACCIDENTELLE DANS LE CAS DE M. VENIERE

M. Georges Veniere, 40 ans, célibataire, demeurant au 328 Cantin, Giffard, a subi des blessures mortelles lorsqu'il fut coincé par une lourde pièce métallique contre la cabine d'une pelle mécanique qu'il était à peindre. L'accident est survenu au début de l'après-midi du 29 mai dernier dans les cours de la compagnie Mira Construction, au centre industriel St-Malo, Vendreuil-d'Armen, M. Veniere succomba à ses blessures.

La morgue de Québec, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Seulement deux témoins ont été entendus. Ce sont M. Noël Ste-Marie, président de la compagnie, et M. Adrien Paradis, un soudeur. Dans leur témoignage,

FELICITATIONS ADRESSEES AUX CONSTABLES DELISLE ET DUCHESNEAU

Par Ernest Fontaine
Le représentant industriel du Canadien National, secteur de Québec, a adressé des félicitations aux constables qui ont mis la main au collet à l'auteur d'un récent hold-up dans le quartier Champlain.

En effet, dans une lettre envoyée à S. H. le maire Wilfrid Hamel, M. Maurice Ouellet félicite publiquement les constables Leo Delisle, ainsi que son collègue, le constable Roland Duchesneau, qui ont tous deux fait preuve de cou-

rage et sang-froid, à cette occasion. D'une part, M. Ouellet dit avoir eu connaissance de la poursuite organisée contre le jeune auteur du hold-up; il a vu l'agent Delisle laisser son poste à la traversée de Levis pour sauter dans une automobile et se lancer à la poursuite du voleur, et cela en dépit des balles tirées par le jeune homme.

«Je crois que les constables sont trop souvent critiqués à tort et à travers», ajoute M. Maurice Ouellet; c'est pourquoi je crois que les agents Delisle et Duchesneau méritent des félicitations en de telles circonstances.»

Une pensionnaire du YWCA, Mlle Rolande Gagnon, 33 ans, a été trouvée morte dans son lit hier. Ses voisins ont été transportés à la morgue où le Dr. Georges Foy a fait les recherches d'usage.

Découverte d'un cadavre

Une pensionnaire du YWCA, Mlle Rolande Gagnon, 33 ans, a été trouvée morte dans son lit hier. Ses voisins ont été transportés à la morgue où le Dr. Georges Foy a fait les recherches d'usage.

LA MÉTÉO

TORONTO (PC) — Minimum et maximum pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	48	72
Victoria	49	62
Edmonton	40	63
Calgary	43	66
Regina	42	73
Winnipeg	63	78
Toronto	61	79
Ottawa	50	72
Montréal	55	76
Québec	42	73
Fredericton	35	65
Saint-Jean, N-B.	38	62
Moncton	36	59
Halifax	49	67
Charlottetown	43	58
Sydney	39	61
Yarmouth	45	61
Saint-Jean, T.-N.	46	51

MONTRÉAL (PC) — Prévisions officielles de la météorologie nationale.

Généralement ensoleillé avec températures saisonnières. Vent léger. Minimum et maximum à Montréal 35 et 80. Ottawa et Temiscamingue 50 et 80. Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 45 et 75. Rouyn-Noranda et Val d'Or 45 et 80. La Tuque 40 et 75. Chicoutimi 40 et 70. Baie-Comeau et Sept-Îles 40 et 55. Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 45 et 55. Le soleil — Lever 4 h 55; coucher 20 h 43. — Longueur du jour: 15 h 48.

L'Ere de l'Espace

par Otto Binder



Deux hommes blessés dans une collision

Deux hommes ont été blessés vers 8 heures, hier matin, lorsque deux camions se sont heurtés violemment à l'angle du boulevard Charest et de l'avenue Marie de l'Incarnation, à St-Malo. Il s'agit de MM. J.-Guy Breton, 268, avenue Proulx, Québec-Ouest qui conduisait un véhicule et son compagnon Pierre Savard, 226, St-Rue. Les deux véhicules sont très lourdement avariés. Ce sont ceux de M. Breton et de M. Théodore Gagnon, de Pierreville, Athabaska. Les constables Bogica et Châteaufort ont fait rapport de l'accident. M. Savard a subi les plus douloureuses blessures. Il souffre de fractures de côtes et de déchirures au cuir chevelu.

Opposition à l'attitude de J. Marchand

Au cours d'une assemblée du comité exécutif de l'Union provinciale des travailleurs en chaussures de Québec Inc., les membres ont approuvé une résolution concernant leur désapprobation vis-à-vis l'attitude prise par M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, lors des dernières élections fédérales. L'Union est d'avis que cette intervention est «inopportune et contraire à la constitution de la C.S.N.».



Vous êtes servis... et bien servis! Au Reine Elizabeth, tout a été prévu pour assurer votre aise et votre confort: chambres accueillantes au prix qui vous convient • à deux pas, le centre des affaires, les magasins et les théâtres • au-dessous, la gare et l'aérogare • stationnement de nuit gratuit.

L'hospitalité ne coûte pas plus cher
Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 65400 (sans frais)

AVIS
AUX MARCHANDS
Bijouteries
Manufactures - Epicerie
Pharmacies
Notre bijouterie et salle d'échantillons
FERMERA A MIDI LE SAMEDI
à partir du 7 juillet au 1er sept. incl.
LE SYNDICAT DU BIJOU ENR.
Distributeur en gros
98 A, rue Commerciale
Lévis, P.Q.
Nous vendons les meilleurs produits tels que:
Boutiques - Général Electric -
Westinghouse - Wm. Rogers -
Packo - Penn - Warman -
Remington - Philco -
Cibola - Thomson - Egan -
Meyer - Delco - Blue Moon -
Danby - Furukawa

BOUCHER D'EXPERIENCE
DEMANDE IMMEDIATEMENT
Références exigées.
S'adresser à Lévis
EDGAR CARRIER Ltée
121, rue St-Georges
TÉL. : 837-3464

Grande ouverture du Peking RESTAURANT
北京餐館
980 AVE CARTIER, QUEBEC
Mercredi le 4 juillet
(AIR CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT)
Pour une vraie nourriture CHINOISE dans une atmosphère vraiment CHINOISE...
C'est au PEKING que nous vous invitons à manger.
LIVRAISON GRATUITE à domicile
TELEPHONE 529-0345

LA MÉTÉO
TORONTO (PC) — Minimum et maximum pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	48	72
Victoria	49	62
Edmonton	40	63
Calgary	43	66
Regina	42	73
Winnipeg	63	78
Toronto	61	79
Ottawa	50	72
Montréal	55	76
Québec	42	73
Fredericton	35	65
Saint-Jean, N-B.	38	62
Moncton	36	59
Halifax	49	67
Charlottetown	43	58
Sydney	39	61
Yarmouth	45	61
Saint-Jean, T.-N.	46	51

MONTRÉAL (PC) — Prévisions officielles de la météorologie nationale.

Généralement ensoleillé avec températures saisonnières. Vent léger. Minimum et maximum à Montréal 35 et 80. Ottawa et Temiscamingue 50 et 80. Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 45 et 75. Rouyn-Noranda et Val d'Or 45 et 80. La Tuque 40 et 75. Chicoutimi 40 et 70. Baie-Comeau et Sept-Îles 40 et 55. Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 45 et 55. Le soleil — Lever 4 h 55; coucher 20 h 43. — Longueur du jour: 15 h 48.

AVIS
quant à la marque sur les oranges fraîches

Seules les oranges de Californie de la plus haute qualité portent la marque déposée Sunkist, nettement imprimée sur leur pelure. Recherchez l'estampille Sunkist—elle vous protège en vous assurant d'acheter la meilleure qualité.

Mise en garde—Les oranges Sunkist authentiques n'ont jamais, jamais d'autre marque estampillée sur leur pelure. Si l'on vous offre un substitut à la qualité Sunkist—rappelez-vous qu'il n'est pas de substitut à la meilleure marque d'oranges. Lorsqu'une orange n'est pas estampillée Sunkist, elle n'est pas "tout aussi bonne".

Cet avis est publié dans l'intérêt des consommateurs du Canada par
Sunkist Growers

VERDICT DE RESPONSABILITÉ CRIMINELLE CONTRE LACHANCE

Par LUCIEN LATULIPPE

Un verdict de responsabilité criminelle a été rendu hier après-midi, contre Alphée Lachance, 23 ans, 1973 rue des Intendants. Le jury de coroner a rendu cette décision après avoir écouté pendant cinq heures les dépositions de vingt témoins.

Cette enquête que présidait le Dr Paul Des Ruisseaux avait trait à l'accident de la circulation qui a coûté la vie à Mlle Louise Renaud, 15 ans, 2129 rue De Fondville. La jeune fille a été mortellement blessée, le 5 juin dernier vers 11 h. du soir, par l'auto qui conduisait Alphée Lachance.

Mlle Renaud marchait sur le trottoir-est de la rue Barty, en face du parc du même nom. Elle était accompagnée de Yves Bourdeau, 17 ans, 1835 rue Baldwin. Ce dernier a été gravement blessé et c'est ce qui a retardé la tenue de cette enquête.

Après entente entre l'avocat de la Couronne, Me Anatole Coriveau, et le défenseur de M. Lachance, Me René Lefort, le coroner a permis au jeune automobiliste de continuer à jouir de sa liberté provisoire sous le même cautionnement de \$500, souscrit depuis la tragédie. Une accusation sera portée, ce matin, contre lui en Cour des Sessions de la Paix.

Les témoins ont été les constables Bernard Pepin, René Lirette et Yvon Vallée; M. Wilfrid Drouin, photographe de la ville de Québec; le Dr Alexandre Bedard; Yves Bourdeau; le capitaine Robert Wagner; le sergent André Garneau; le sergent André Armstrong; le détective Maurice Tessier, tous de la police municipale; le Dr Jean-Marie Roussel, de l'Institut de médecine légale de Montréal; Mlle Claudette Beaudoin, étudiante-infirmière, 2265 rue Barty; Alphée Lachance; Jean-Luc Carrier, de St-Romuald; Claude Labrecque, 6 rue Dauphine; Romuald Dionne, de l'Isle-Verte; Jacques Gagnon, 2238 rue Mignault; Marcel Gauthier, 203 rue Marie-Louise; et Leo Moisan, de Donnacona.

Question de boisson

De l'ensemble des témoignages, il ressort que M. Alphée Lachance était sous l'influence de la boisson au moment de l'accident. Les constables Pepin, Lirette et Vallée ont fait cette constatation. Ils ont ajouté que le jeune homme était très nerveux.

Le jeune automobiliste a été examiné par le Dr Alexandre Bedard, environ une heure après l'accident. Le médecin a déclaré que le jeune homme était sous l'influence de l'alcool, mais à la phase du début, et qu'il n'était pas en condition de conduire un véhicule-moteur.

Alphée Lachance travaille sur un bateau du Gouvernement fédéral. De 5 h. de l'après-midi à 10 h. du soir le 5 juin, il est resté à bord pour mettre en ordre un livre de contrôle. D'autres membres de l'équipage, Jean-Luc Carrier, Claude Labrecque et Romuald Dionne, ainsi que M. J.-P. Marchand, un visiteur, ont passé trois à quatre heures avec lui.

Au cours de ce laps de temps, une cinquantaine de petites bouteilles de bière ont été bues. Lachance reconnaît avoir bu quatre bouteilles de bière, tout en travaillant et en jasant avec ses compagnons. Ceux-ci confessent qu'eux-mêmes ont pris chacun 10 bouteilles et personne n'a mangé.

M. Carrier dit que Lachance en a pris deux ou trois. M. Labrecque, de son côté, déclare que Lachance a bu quatre petites bouteilles. M. Dionne ne peut préciser combien de bouteilles ont été bues par Lachance, mais il a dit qu'il en a pris, mais moins que les autres. Le groupe s'est séparé vers 10 h. et les trois derniers témoins déclarent que Lachance était normal.

Question de vitesse

M. Lachance raconte qu'il circulait en direction nord sur la rue Barty à une vitesse de 25 à 30 milles à l'heure.

Yves Bourdeau, compagnon de la victime, dit qu'il a vu une auto dans la courbe précédant les lieux de l'accident et se dirigeant vers eux. Le véhicule allait pas mal vite. Entendant le bruit de pneus dérapant, il a levé les yeux pour voir l'auto monter sur le trottoir et se diriger sur eux. Aveuglé par les phares, l'adolescent ajoute qu'il a poussé sa compagne vers la gauche afin d'éviter qu'elle soit frappée et lui-même a fait un bond. Il s'est senti soulever et projeter par en arrière.

A ce moment-là, le jeune Bourdeau et sa compagne se trouvaient près d'un poteau de lumière qui les éclairait. Avant d'être heurté, l'adolescent ajoute que l'auto avait frappé une poubelle de déchets placée sur le trottoir.

Mlle Beaudoin se trouvait sur le trottoir du côté opposé aux deux blessés. Elle a vu l'auto arriver vite, monter sur le trottoir, au coin de la rue Rivard, accrocher la poubelle et l'envoyer promener. Elle ajoute que l'auto n'a pas arrêté et a tourné à gauche deux rues plus haut. L'automobiliste est revenu 15 minutes plus tard et a parlé à la police. Lachance a dit qu'il était énervé et que c'était la raison pour laquelle il n'avait arrêté.

Mlle Beaudoin était avec M. Moisan. Ils n'ont entendu aucun cri. Après le passage de l'auto, ils ont vu les deux blessés. Le jeune homme était étendu dans la rue et la jeune fille, sur le trottoir. Yves Bourdeau leur a parlé. Mlle Beaudoin a pris le pouls de la jeune fille et elle a constaté que le cœur ne battait plus.

Jacques Gagnon était en bicyclette sur la rue Rivard. Il a entendu le bruit de hurlement de pneus sur le pavé, et le choc quand l'auto a monté sur le trottoir. Il a entendu vu la poubelle en l'air et de la fumée. L'auto n'a pas arrêté.

Au cours de son témoignage, M. Lachance a raconté l'accident ainsi. Il montait la rue Barty à 25 ou 30 milles à l'heure. Dans la courbe, en approchant de la rue Rivard, il explique qu'il a été ébloui par la lumière d'un poteau frappant dans son pare-brise. Pour éviter de heurter le trottoir à gauche de la rue, il a donné un coup de volant à droite. C'est alors qu'il a frappé sur le trottoir. Sa voiture s'est mise à sauter et il en a perdu le contrôle.

Au début, il a cru qu'il avait frappé quelque chose dans la rue et ne croyait pas avoir monté sur le trottoir. Les policiers lui ont montré les traces de sa voiture sur le trottoir.

Le jeune homme dit qu'il n'a pas distingué les piétons. Il croit avoir entendu un cri. Très ému, il a continué sa route et il mentionne ce à quoi il a pensé. Aux policiers, il a déclaré qu'il avait fait le tour d'un pâté de maisons deux fois avant de revenir sur les lieux. Hier, il a dit qu'il était rendu à son domicile sur la rue des Intendants. A son épouse, il a déclaré qu'il venait de faire un accident, qu'il y avait un blessé et qu'il fallait y retourner. M. Lachance précise qu'il est retourné sur les lieux avec sa voiture.

Il ne s'agirait pas d'un meurtre (Roussel)

Par Jos.-L. Hardy

Le Dr J.-M. Roussel, expert médico-légal de Montréal, a fait hier, à la morgue de Québec, l'autopsie du cadavre de l'inconnu dont les restes calcinés ont été trouvés dans les débris du restaurant "Les Trois Canards", dans la concession Ste-Genève, à St-Gerard-Majella.

Les constatations sont à l'effet que l'homme est mort d'asphyxie pour ensuite être brûlé dans l'incendie et les flammes. A la suite de ces recherches, des prélèvements sanguins ont été envoyés aux laboratoires de médecine-légale afin de déterminer l'âge et la taille de l'individu et ainsi amener, si possible, l'identification de la victime.

La Sûreté provinciale semblait devoir éliminer, hier, l'hypothèse d'un incendie criminel et d'un meurtre. Tout porterait

plutôt à croire qu'il s'agit d'un chômeur qui se serait réfugié dans cette bâtisse abandonnée et que par mégarde ou autrement il aurait allumé le feu ou encore aurait été surpris par la fumée dans son sommeil.

Les plaies qu'on avait remarquées au crâne de la victime ne sont d'ailleurs pas celles provoquées par des coups. Ainsi l'homme n'aurait pas été assailli.

Quant aux deux individus, qui auraient été vus dans une automobile peu de temps avant que l'incendie ne soit aperçu, il semble bien qu'ils soient étrangers au sinistre lui-même.

Des agents provinciaux, notamment des membres du service d'identité judiciaire, sont retournés sur les lieux du drame hier après-midi, et ils ont rapporté quelques pièces de vêtements qui auraient appartenu à l'individu. Les recherches pour trou-

ver les parties de vêtements qui manquent sont restées vaines. Lors de la découverte du cadavre, la jambe droite était sectionnée au genou tandis que la gauche était à demi. Le bras gauche manquait au coude. Tout le corps était calciné. Sur le côté gauche, il était encore plus profondément carbonisé. Seule la tête de la victime était moins brûlée.

Le Dr J.-E. Raymond, coroner du comté de Québec, a déclaré hier après-midi, que l'enquête ne pourra être tenue tant que les agents provinciaux n'auront pas terminé leur travail et que toutes les recherches pour identifier la victime n'auront pas été faites.

On croit que l'identification pourrait être difficile. Seules quelques parties de vêtements peuvent actuellement aider à connaître l'identité de cet homme.

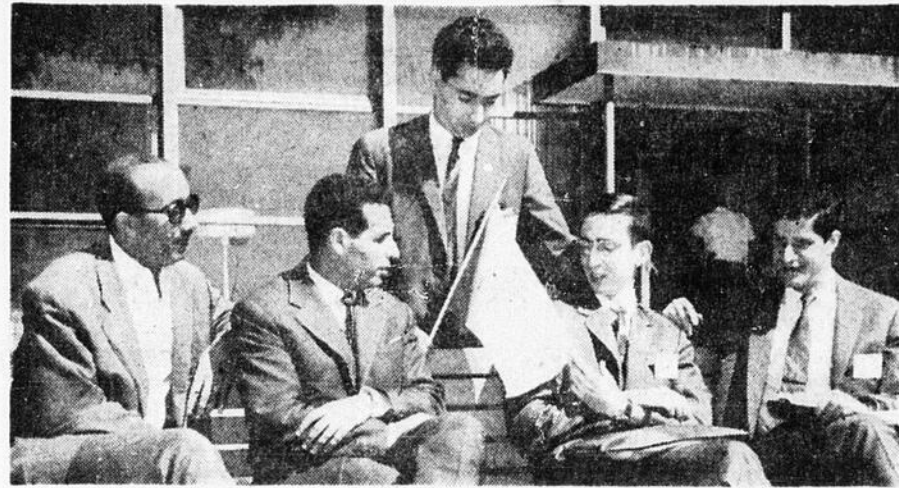
Dépenses de \$157 millions

LE BUDGET DE LA VOIRIE EST DUREMENT CRITIQUE

par Claude TESSIER

L'Assemblée Législative a poursuivi hier l'étude du budget du ministère de la Voirie. Il prévoit des dépenses de \$157,779,000. Il reste deux postes à adopter, dont les crédits de la route transcanadienne.

L'ancien ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, s'est fait le critique de l'Opposition pour passer au crible les dépenses envisagées par le ministre, M. Bernard Pinard.



D. Aigouche, Aldu Megateli, Mohamed Aberkane, Fares Zahir, Bachir Ould Rouis.

10e conférence internationale L'ALGERIE DE DEMAIN?

De quoi sera faite l'Algérie de demain?

Une fois acquise son indépendance, les problèmes sont loin d'être résolus, comme l'indiquent les derniers événements dont la dissension possible au sein du gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.).

Au cours d'une conférence de presse, les membres de la délégation algérienne à la Dixième conférence internationale des étudiants à l'Université Laval, ont tenu à exprimer publiquement leur confiance dans le succès de la révolution algérienne.

En leur nom, Bachir Ould Rouis a déclaré notamment que "l'indépendance politique de notre pays, fort de la détermination de son peuple et de la solidarité internationale, demeure toutefois une étape, une étape nécessaire mais qui est non suffisante vers une libération complète de l'Algérie."

"Le colonialisme maintenant vaincu, l'obstacle principal à cette libération reste le sous-développement. Non seulement l'Algérie doit construire son potentiel économique anéanti par huit années de guerre, mais il faudra promouvoir au plus haut degré la justice sociale et le bien-être de son peuple."

D'après Bachir, les tâches qui attendent le peuple algérien et les étudiants de ce nouveau pays sont: la lutte contre l'analphabétisme; la répartition plus équitable des richesses; la consolidation du secteur agricole; l'industrialisation par la voie d'une politique plus aisée; la démocratisation de l'enseignement.

Au seul niveau de l'analphabétisme, les statistiques indiquent un pourcentage de 90% d'illettrés.

Dans un autre ordre d'idées, les délégués algériens ont repudié toute tendance vers un culte de la personnalité, d'où qu'il vienne.

L'entretien des chemins, y compris les subventions pour revêtements bitumeux, coûtera \$30,800,000. La construction et la rectification de chemins \$81,764,000 et la route transcanadienne \$36,148,000.

Le débat a été long et sans déclarations particulières. Plusieurs députés ont porté à la connaissance du ministre des plaintes ou des situations à corriger.

M. Maurice Bellemare (I.N.), de Champlain, s'est plaint du mauvais état de la route 2 en hiver, et de la route entre Shawinigan et Grand-Mère.

M. Hormidas Langlais (I.N.), des Îles de la Madeleine, a dit que 200 hommes avaient été mis à pied après les élections. Ils travaillaient à la construction ou à la rectification de route.

M. Antonio Talbot a noté

que ce sont toujours les mêmes qui soumissionnent pour revêtements bitumeux.

Le ministre Bernard Pinard a répondu que son ministère essaie depuis l'an dernier deux nouvelles formules de revêtements bitumeux. Les résultats ont été assez bons. La Voirie tient à adopter les formules plus modernes et plus efficaces.

L'an dernier, le ministre a fait, en été, l'entretien de 29,938 milles de route. En hiver, la Voirie a entrepris à ses frais 11,300 milles et verse des subventions pour 26,800 milles de route. L'entretien des chemins de colonisation est fait en hiver par le ministère de la Voirie.

Députés de l'Opposition et députés ministériels ont fait, sur l'entretien des routes, des discours politiques. L'UN disant que c'est elle qui a inauguré l'entretien des chemins d'hiver aux frais du ministère, les députés libéraux disant que le ministère en deux ans a pris à sa charge l'entretien de 6,300 milles de route alors que l'UN en a pris 2,841 milles en neuf ans.

M. Talbot a félicité le mi-

nistre Pinard de donner des contrats d'entretien de chemins d'hiver à tant du mille au lieu d'un contrat forfaitaire. C'est impossible de répondre par contrat, M. Talbot croit que les contrats devraient être donnés pour deux ou trois ans pour permettre aux entrepreneurs de faire des budgets sur leur machinerie et reparti les risques.

Enfant heurtée par une auto

Une fillette de 3 ans a été heurtée par une auto, hier soir, Sylvie Bouchonault, enfant de Marcel, 330 rue Aqueduc, a été dirigée vers l'hôpital St-Sacrement par le constable Andrews. Elle était blessée à la tête.

CHARBON de BOIS
spécialité
BAR - B - Q
BOISEC ENR.
1130, 26 avenue — Limoilou
Tel. 833-8332

Demandées
JEUNES FILLES
avec expérience en pharmacie, pas de travail le soir, bénéfices sociaux.
PHARMACIE LIVERNOIS
1200, rue St-Jean

A qui la chance ?
TERRAIN
STE-FOY
RUE LE BRETON
10,000 p.c.
TERRAINS A VENDRE A QUÉBEC
22ème Rue, Mont-Thabor, près Boul. Henri-Bourassa.
TEL. : 522-2532

CHEZ LE SPÉCIALISTE A QUÉBEC

VENTE-ECHANGE REPARATIONS
CAMERAS — CINES PROJECTEURS

PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

A BOSTON
en face du Commodore
HOTEL
AVERY
Toutes les chambres avec bain privé, réfrigération, la télévision, A.C.T. climatisé, etc. dans le centre de Montréal. Plus de 400 divertissements. Plus familial. Commodités de stationnement. Les prix sont fort raisonnables. Demandez nos brochures.
Rue Avery et Washington
TEL. 7-8000
CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES

MANGEZ
Quand même de tout!



ORAFix
affermit le dentier... toute la journée!

Employez aussi le nettoyeur ORA!

Depuis 1871
Le nom de **WILLIS**
n'a cessé d'être synonyme d'excellence dans la fabrication des pianos.
Willis Co. Limited
1095, rue St-Jean, Québec — 524-3753

RESSORTS D'AUTOMOBILES
VENTE REPARATION ET POSAGE
LEON DROLET & FILS INC.
483 CARON — TEL. : 523-0979
PRES DE LA GARE CENTRALE D'AUTOBUS

DISPARITION DES ABREUVOIRS A CHEVAUX DANS LA CITE

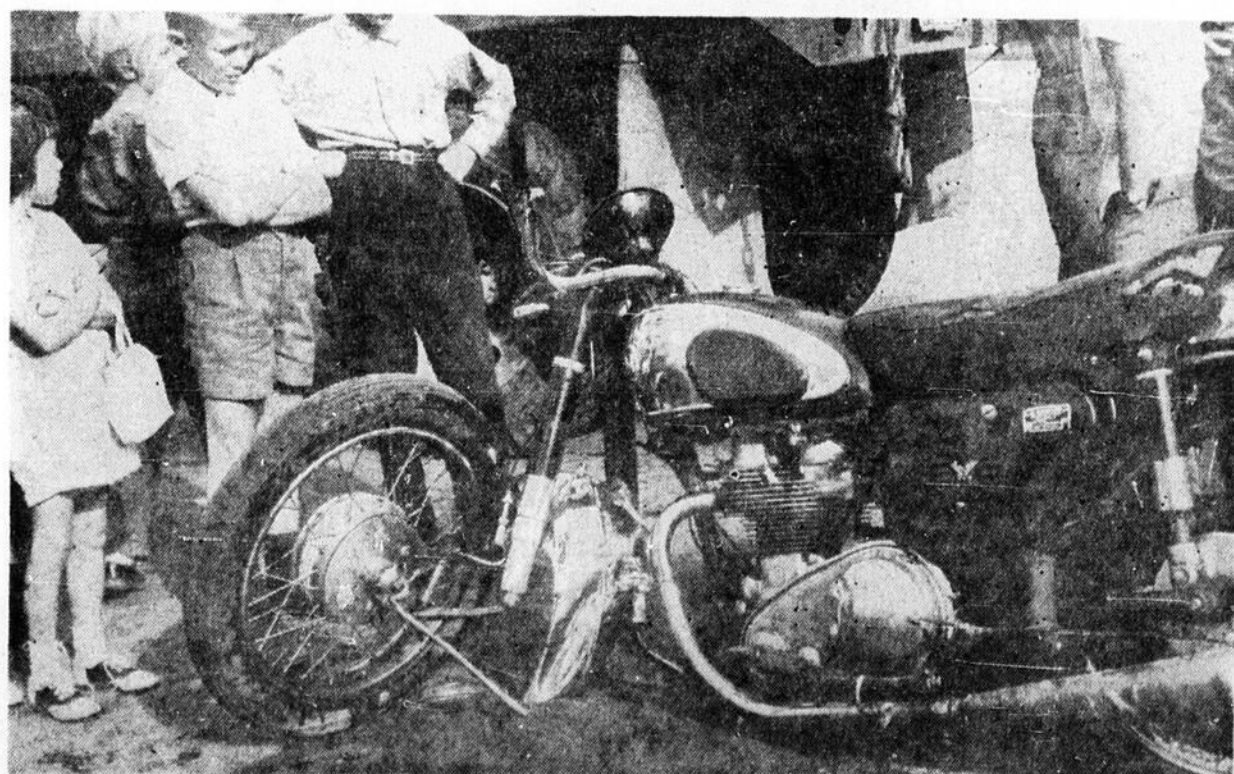
Les témoins d'une époque révolue disparaîtront des rues de la Vieille Capitale.

Les membres du comité administratif ont en effet adopté hier un rapport visant à l'enlèvement de 4 abreuvoirs à chevaux. Déjà plusieurs sont disparus et bientôt il n'en restera plus que quelques-uns pour rappeler "la belle époque" aux Québécois et aux touristes.

Les abreuvoirs qui seront prochainement enlevés sont ceux situés sur le boulevard Langelier, près de la rue St-François.

Les abreuvoirs qui seront prochainement enlevés sont situés, deux sur le boulevard Langelier, l'un sur la rue St-Bernard et le dernier dans la côte Salaberry. S. H. le maire Hamel a déploré la disparition de ces souvenirs du "Vieux Québec", mais les échevins ont apporté de multiples raisons pour voter cette résolution: mauvaise odeur, malpropreté, pataugeage des enfants.

Cependant, le maire et les échevins de Champlain ont bien spécifié aux ingénieurs de laisser les abreuvoirs de la Grande-Allée et de la Place d'Armes.



C'EST L'ÈRE DE LA MOTOCYCLETTTE pour les jeunes, mais malheureusement trop de motocyclistes se font blesser. Celui qui occupait le véhicule ci-haut s'en est tiré sans trop de dommages au

cours du congé de la Confédération. Les autorités comme les citoyens déplorent également que les motos font trop de bruit et des mesures doivent être prises. Qui aura le dernier mot?

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse

WHITE LABEL
Ronrico
Distilled
PUERTO-RICAN RUM

IMPORTÉ DE PORTO-RICO
Le voici...léger...sec...!



OMO—un nouveau mot pour l'éclat

La plupart des détersifs rendent le linge propre. Tout comme Omo. La plupart des détersifs rendent le linge blanc. Tout comme Omo. Mais OMO ajoute un ECLAT à la blancheur et à la propreté! Un agent remarquable qui donne de l'éclat est le secret du produit OMO développé pour Lever Brothers. Il ajoute un éclat sur toute la ligne... non seulement aux articles blancs mais aussi aux articles de couleur, non seulement aux cotonnades, mais aux nylons et aux tissus modernes aussi. Procurez-vous Omo. Essayez-le. Vous verrez la différence éclatante dès le premier lavage... oui, dès votre premier lavage... sinon Lever Brothers vous remboursera votre argent!

Nouveau détersif très puissant



OMO
ajoute de
l'éclat

à la propreté et à la blancheur

La vie féminine

Lynne représentera le Canada aux jeux internationaux féminins, à Prague

Par RITCHIE AIRD

VANCOUVER (PC) — Lynne Wozniak est passée de l'inconnu de la cour d'arrière à la vedette féminine canadienne de gymnastique en 18 mois.

Selon son entraîneur, John Hemmingway, Lynne est présente en dehors de sa classe, car, dans un an et demi, elle a atteint le niveau de jeunes filles qui s'entraînent depuis quatre ans.

Lynne, une étudiante de 17 ans en 11e année, s'est adonnée à la gymnastique lorsqu'elle a déménagé de Saskatoon à Vancouver.

Elle a fait des progrès tellement rapides que, lors des championnats canadiens tenus à Montréal le 22 juin, elle s'est classée dans les six premières athlètes et a été qualifiée pour les compétitions de Prague présentées du 3 au 8 juillet.

Même si elle est relativement nouvelle dans le sport de la gymnastique, elle possède passablement d'expérience dans la compétition. Lors du tournoi de natation à Saskatoon en 1960, elle a remporté l'épreuve à style libre et s'est assurée le championnat du plongeon chez les jeunes filles de 16 ans et moins.

Son premier contact avec la gymnastique survint à Saskatoon lorsqu'elle s'est mise à

pratiquer sur une trampoline afin d'améliorer sa façon de plonger. Elle s'est rendue à Calgary en 1960 avec un groupe de dames qui participaient aux championnats de gymnastique pour le titre de l'Ouest du Canada.

Selon sa mère, elle s'inscrivit dans le tournoi pour le plaisir et, à la surprise de tout le monde, s'assura un championnat féminin senior.

Elle abandonne la natation. Toujours en possession de la couronne des anneaux, laquelle compétition fut abandonnée après 1960, Lynne devient également les titres féminins de la trampoline pour le Nord-Ouest et l'Ouest du Canada.

Lynne rappelle qu'elle fut obligée d'abandonner le plongeon et la natation lorsque sa famille se trouva trop loin des piscines publiques à Vancouver pour lui permettre de continuer à pratiquer.

C'est pourquoi elle se lança dans la gymnastique de compétition et, pendant l'hiver 1960-61, elle commença à s'entraîner régulièrement sous la direction de Hemmingway, un professeur d'éducation physique au High School.

Au printemps 1961, après seulement six mois d'entraînement surveillé, Mlle Wozniak fut choisie comme mem-

bre d'une équipe canadienne qui s'est rendue en Europe pour une tournée hors concours.

Membre du club de gymnastique Turner de l'U. de la Colombie-Britannique, Lynne passe une moyenne de 10 à 15 heures par semaine à pratiquer les routines de chacune des quatre épreuves olympiques, à savoir les barres asymétriques, le saut, les barres parallèles et les exercices libres.

Un mois avant la tenue des compétitions, elle augmente son entraînement de 20 à 25 heures par semaine.

La jeune athlète révèle que

ses parents passent beaucoup de temps à inventer de nouvelles routines, qu'elle essaie et tente d'adapter aux concours. Si elles s'affirment convenables, elle les pratique jusqu'à ce qu'elle s'en rappelle au point où elle les accomplit naturellement.

Elle souligne qu'elle a déjà vu des concurrentes en être à mi-chemin de leurs routines, puis, ensuite, oublier le reste. L'expérience lui est déjà arrivée à elle-même. Alors, elle n'a pas arrêté de bouger et, étant chanceuse, la routine lui revint en mémoire et qui lui a permis de terminer sa démonstration.

Un mois avant la tenue des compétitions, elle augmente son entraînement de 20 à 25 heures par semaine.

La jeune athlète révèle que



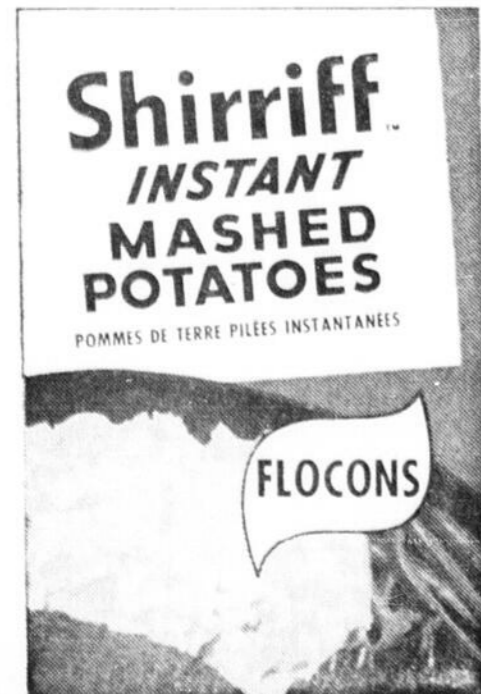
AUX JEUX DE PRAGUE — Lynne Wozniak, gymnaste de 17 ans, originaire de Saskatoon, a été choisie pour représenter le Canada aux Jeux internationaux féminins qui auront lieu à Prague, Tchécoslovaquie, du 3 au 8 juillet. Élève de 11e année demeurant maintenant à Vancouver, Lynne Wozniak a commencé à s'entraîner sérieusement, il y a seulement 18 mois, et elle s'est classée dans les six premières aux épreuves qui eurent lieu à Montréal pour le championnat canadien de gymnastique, le 22 juin dernier.

(Photo — PC)



ON NE SE CONTENTE PLUS DE CELA AUJOURD'HUI. Car toutes les meilleures pommes de terre entrent dans la préparation de produits encore meilleurs, comme les pommes de terre Shirriff. Achetez-en deux boîtes aujourd'hui même!

SALADA FOODS LTD



Votre travail à l'aiguille

par **Laura Wheeler**

Vous êtes sûrement bien plaisir à une future maman en lui offrant cette jolie couverture pour le petit lit ou le berceau. Elle est douce, d'un gentil mouton, de légers et d'élégants que vous ferez de teintes pastelées.

Adressez vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

Prix: 50c

Les patrons offerts par notre service de patrons sont destinés à être utilisés par un seul patron. Ils ne sont pas à vendre séparément. Ils sont fournis avec un coupon de 15 à 20 jours.

Un grand médecin, le Dr Alan Brown

"Servez-vous de vos yeux" répétait-il à ses élèves. Mais ensuite il nous fit un diagnostic et, manifestement intuitif, si éblouissant, que cela semblait venir de la sorcellerie. SÉLECTION du Reader's Digest de juillet vous parle du regrettable Dr Brown, figure attachante de douceur jointe à un froid mépris pour la stupidité. Lisez comment cet éminent médecin canadien édité à Toronto l'un des plus grands centres de pédiatrie du monde. Achetez Selection aujourd'hui!



Ne mettez pas trop d'empois sur les vêtements. En plus d'irriter la peau, l'empois collera sur votre fer à repasser et l'empêchera de glisser facilement.

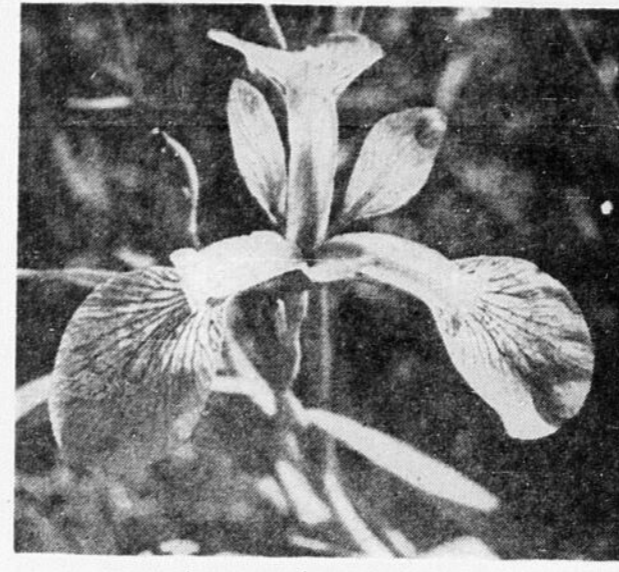
UNE DAME DE PENETANG GAGNE LA PREMIERE VOITURE SPORT DU CONCOURS SHIRRIF



La voiture Sunbeam Alpine du Concours Shirriff du mois de mai a été gagnée par Mlle Morade de Penetang. Les gagnants des huit bicyclettes de course Raleigh sont: Mme J.R. MacLean, Glace Bay, N.S.; Mme A. Pedgrew, St-Jean, Terre-Neuve; Mme André Chevalier, Québec; Mme G. M. Yates, Vancouver, C.B.; Mme Bruce Ross, Pembroke, Ontario; Mlle Hazel Harris, Willowdale, Ontario; Mme Phyllis M. Yates, Vancouver, C.B.; Mme Bruce M. Keen, Barrie, Ontario.

Le concours de juillet est maintenant commencé! Ne manquez pas de participer. Une autre Sunbeam Alpine et huit bicyclettes Raleigh seront données comme prix en juillet. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. (Voir Concours Shirriff en page 7 du Soleil d'aujourd'hui).

SALADA FOODS la marque de bon goût.



Fleur d'un jour

Elle était fraîche, un peu nerveuse comme l'été qui l'avait faite.

Elle était belle en vérité, avec ses pétales que gonflaient des gorges prises aux parfums des autres, son oeil irisé qui papillonnait sous une feuille repliée en paupière.

Dans la danse de l'aube, elle frissonna et se coua de sa joue les perles du demi-jour. Elle allait voir la vie...

Ce qu'elle en a vu, de ces rires malsains qui empoisonnaient l'air; de la méfiance plein les mains qui donnaient et recevaient, de la méfiance qui étouffait l'amour. Ce qu'elle a vu de ces trottoirs souillés de verres cassés, de bouquets piétinés, où le jour se fait lourd et noir. Comme elle a pleuré sur ces enfants tristes et ces gens qui n'ont pas le droit de respirer...

Mais dans ce monde laid, des regards se sont posés sur elle; des regards d'une eau profonde, sans une poussière, sans une moisissure, pure jusqu'au fond. Ces regards-là créaient la joie de la misère.

Et cela a suffi pour qu'elle replie sa corolle, comme si elle devait y cacher un secret précieux, un bonheur intense et fébrile...

Jocelyne LAPOINTE

On voit à Paris...

On entrevoit pour les tailleurs trois formules: marine, cardigan, spencer. La première préconise les vestes longues à manches courtes, et col marin. La seconde se tourne vers les jupes évasées, les vestes sobres et sans col, alors que la troisième adopte la jupe fourreau, le bolero court et ouvert.

De longues tuniques à l'orientale, en mousseline de soie doublée. Elles se portent à la campagne, accompagnées d'un pantalon fuselé.

RESTAURANT BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel des Laurentides
330, boul. Ste-Anne — 985-7041



LA PETITE SOEUR adorera cette charmante création d'organza jaune soleil pour ses sorties dominicales. Une double cape donne de la grâce à ses épaules, et une ceinture de même tissu vient ajouter à la féminité de la toilette.

VENTE
AVANT LES VACANCES

Balance de tout notre stock: **moitié prix**

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT commencent CE MATIN

Place Laurier — Ste-Foy — Québec

VENTE D'ÉTÉ

COMMENÇANT MERCREDI LE 4 JUILLET

Souliers de Toilette 5⁸⁹
et sport, talons haut, cubain, wedge et stack. Marchandise d'été et du printemps. De couleurs blanc, rouge, beige, etc... Pointures 4 à 10 et largeurs AA et B. Val. 7.95 à 12.95 pour

Souliers de Toilette 8⁸⁹
Talons haut et cubain. Marchandise du printemps et d'été de couleurs blanc, rouge, beige, bleu marine, etc... Pointures 4 à 10, largeurs AAAA à B. Val. rég. de 12.95 à 16.95 pour

Souliers de sport 3⁸⁹
Talons "jet" et talons plats. Couleurs: blanc, rouge, tan et beige. Pointures 5 à 10, largeurs AA et B. Val. de 6.95 à 9.95 spécial

Souliers de sport 4⁸⁹
Talon bois naturel, talons "jet" et talons plats. Val. de 7.95 à 10.95

DEUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
Pour votre confort air climatisé

Paul H. Blouin inc. Chaussures

SERVICE DE CREDIT POPULAIRE
261 St-Joseph Est Tél.: 525-6973
815 St-Joseph Est Tél.: 523-8396

L'Indépendance est probablement la fête la plus chère aux Américains

par Céline LECOURE

Le 4 juillet, 1776, les colonies se déclaraient indépendantes sous le nom des Etats-Unis d'Amérique, grâce à l'habile commandement de Washington, secondé par ses lieutenants et par les Français Rochambeau, La Fayette, de Grasse, etc.

Par le traité de Versailles, du 3 septembre, 1783, le cabinet de Londres reconnut la souveraineté des Etats-Unis, dont Washington fut le premier président et qui adopta, le 17 septembre, 1787, la constitution fédérale partiellement modifiée dans la suite.

Depuis cette date mémorable du 4 juillet, d'un océan à l'autre, nos voisins du sud la célèbrent avec un enthousiasme délirant pour les uns, paisible pour les autres. Défilés

de corps militaires, parades de chars allégoriques et feux d'artifice sont au programme pour cette journée festive qui jumelle jusqu'à un certain point, la "Confédération" du Canada.

"C'est probablement la fête la plus chère aux Américains", nous disait Mme Mary Bush, gerante d'un poste radiophonique à Québec.

Native des Etats-Unis, Mme

Bush y est toujours demeurée jusqu'à il y a trois ans, alors qu'elle est venue, en compagnie de son mari, établir résidence dans la Vieille Capitale.

Elle croit que les Canadiens n'ont pas le même état d'âme pour leur fête nationale que les anciens combattants. Pour les premiers, il s'agit plutôt, de l'avis de notre interlocutrice, d'un congé avec solde, pendant que les derniers sont heureux de chanter les gloires de leur pays.

Auparavant, chaque famille s'amusaient fermement en achetant pétards, chapeaux de papier, etc., et les enfants espèrent se baladaient joyeusement sur les trottoirs, en jetant ici et là, un fusée retentissante qui avait le devoir express de faire paître les grandes personnes "trop sages" pour leur de ces trucs-là...

"Mais, depuis une décennie", nous apprenait Mme Bush, "toutes les démonstrations extérieures ont lieu dans les parcs municipaux et nationaux, cette décision ayant été prise par les autorités gouvernementales pour éviter le plus possible, tous risques d'accident.

Tambours et trompettes accompagnent fièrement les rues principales de toutes les vil-



LE PETIT PRINCE Abdullah de Jordanie a eu cinq mois samedi. Il est le fils unique du roi Hussein et de la princesse Muna. Le roi a une fille, née d'un mariage précédent.

L'Événement - Journal présente des d'intérêt local qui ne peuvent tous les jours de nombreux arti-manquer de vous intéresser.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés, les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement

s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, Bisodol et Kolyon. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

COSETTE

Oh, monsieur! Aviez-vous l'intention de téléphoner? Vous avez laissé une pièce de cinq sous sur la table.



Mme Mary Bush

ENFIN!

UNE MOUTARDE

dans un contenant

INCASSABLE



PRATIQUE · RÉUTILISABLE



france-fine

UNE MOUTARDE

à la saveur fine et délicate — dans un contenant de plastique pratique et attrayant... résistant au froid et à la chaleur... utile pour conserver les aliments au réfrigérateur... idéal pour les pique-niques... commode pour les breuvages chauds ou les jus de fruits, ou comme tasse pour bébé.

VACHON MOUTARDE **france-fine**

Patron mode

par Anne Adams

4822

Fraîche, jolie et facile à confectionner, cette robe pour votre fillette est très ample et elle est accompagnée de pantalons courts. Vous pourrez la faire avec ou sans manches.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 2, 4, 6, 8. La taille 6 requiert 2 $\frac{1}{2}$ verges d'un tissu de 39 pouces pour la robe.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC 2, (P. Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-payables et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de mandats de 25 de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.



4822
Taille: 2-8

Aide-maman



Il est presque impossible, pour ne pas dire tout à fait impossible, de résister à la tentation de parler en langage de bébé à votre enfant. Et pourtant, souvenez-vous bien que c'est dès son jeune âge que l'enfant apprend à prononcer correctement, et il doit par conséquent bien commencer.



L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

Prendra à votre domicile les commandes et les livrera à domicile. Service rapide et efficace. Pour plus de détails, consultez le service clientèle de nos bureaux.

Les hôtesse sont:

- Mme Noëlla Tremblay Tel.: 681-1506
- Mme Lucille Tremblay Tel.: 524-1867
- Mme B. Doherty Tel.: 653-3902
- Mme Rolande Nadeau Tel.: 527-1583
- Mme Rolande Cloutier Tel.: 661-5939
- Mme Denise Demers Lévins — 859-9576

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.



Que faire de votre Vieux Manteau de Fourrure?

Laissez H.R. le transformer en doublure-fourrure!

Votre vieille fourrure "fatiguée" est retapée, réparée, remodelée et passez muscade, voici qu'elle renaît, c'est une somptueuse doublure pour un magnifique manteau ou costume. Choix de lainages, laines-et-mohairs et tweeds importés. Nous illustrons ici un costume et un manteau où la fourrure paraît, alors que sur un autre manteau, la fourrure est toute au dedans... Chacun, 150.00

Votre doublure-fourrure sera entreposée pour l'été dans nos voûtes frigorifiques, sans frais additionnels

HOLT RENFREW

Place de l'Hotel de Ville

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Nouvelles de dernière heure!

(nous regrettons, le temps manque pour les croquis)

HOLT RENFREW ont réalisé un achat merveilleux et inattendu de robes... juste à point pour les estivantes et celles qui aimeraient ajouter quelques robes fraîches à leur garde-robe, à un coût minime!

Robes d'été

\$11

Faites pour se vendre 19.95 à 25.00

Robes de golf et spectatrices... robes avec jaquette... à jupe étroite ou évasée... styles à manches courtes ou sans manches. Les dernières robes d'été dans les tissus les plus recherchés... cotons, dacrons, arnels, toiles irlandaises, seersucker de coton, dans une myriade de couleurs, y compris des tons sombres. En tailles 12 à 20 et 14 $\frac{1}{2}$ à 20 $\frac{1}{2}$.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hotel de Ville



AU CANADA COMME AILLEURS...
— Une orpheline de Paris, Michèle Galbrun, reçoit une bise de la part de deux aviateurs de l'escadrille Canadair Cartier No 621. Elle vient

d'arriver à Montréal pour une visite de quelques mois au pays. Michèle a été adoptée par l'escadrille il y a 15 mois, grâce au fonds canadien d'aide aux enfants.

Johnson est rappelé à l'ordre par une femme

Par Henri Dutil
L'hon. Daniel Johnson a été rappelé à l'ordre par une femme à l'Assemblée législative hier soir. Ce fait insolite s'est produit pendant que madame Kirkland-Casgrain, députée de Jacques-Cartier, présidait le comité des Subsidés qui discutait à ce moment les crédits demandés par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard.

M. Maurice Bellemare avait le plancher et voulait savoir du ministre de la Voirie quand seront terminés les travaux de construction de la route La Tuque-Lac-St-Jean. Le ministre de la Voirie ayant répondu que cela prendrait quelques années, à cause de l'ampleur des travaux et des crédits nécessaires, le député de Champlain sortit de sa serviette un article éditorial du "Nouveliste" commentant une supposée déclaration du ministre du Travail, dans laquelle M. Hamel aurait dit "que les travaux seraient terminés dans sept mois".

M. Hamel n'était pas en Chambre au moment de la lecture du document mais il entra peu de temps après et le député de Champlain donna une deuxième édition de l'article, tentant de mettre les deux ministres en contradiction.

M. Hamel a protesté de son siège, et affirma que jamais il n'avait dit que les travaux seraient terminés dans sept mois mais bien qu'ils "seraient continués dans sept mois".

Comme M. Bellemare insistait, bien que le règlement l'oblige d'accepter la parole

d'un député en Chambre, madame Casgrain l'invita à revenir à l'item 4 alors discuté par les députés.

Me Daniel Johnson tenta d'entrer dans la discussion, à l'appui du député de Champlain, mais la présidente du comité l'avertit que le règlement était aussi pour le chef de l'Opposition et qu'il devait s'y conformer comme tout le monde.

Un peu marié, Me Johnson déclara: "J'espère, madame la présidente, que ce n'est pas sous votre court règne que la liberté mourra en cette Chambre".

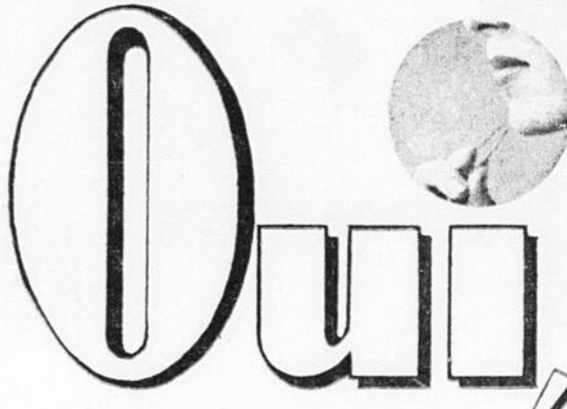
Madame Casgrain: "Je rappelle le député de Bagot à l'ordre pour la première fois. Le premier ministre a mis fin à l'incident en demandant au député de Champlain de

ne pas faire une tempête de ce genre.

"Le député de Champlain a lu, à deux reprises un texte éditorial. La première fois, le député de St-Maurice, mis en cause, n'était pas en Chambre mais quand il y est entré, quelques instants plus tard, il l'a relu une deuxième fois. Il faut se rappeler que ce n'est pas une nouvelle

mais des commentaires sur des paroles du ministre du Travail. Le député de St-Maurice a nié avoir dit ce que rapporte le journal et le député de Champlain sait très bien qu'en vertu des règlements il est tenu d'accepter la parole d'un député en Chambre.

Ce fut la fin de l'incident.



Oups
c'est à cette pincette que vous devrez reprocher vos futurs problèmes de poils superflus!

LES POILS SUPERFLUS, si camouflés qu'ils soient, constituent un problème dont on ne saurait blâmer que celles qui en sont les victimes. Car, presque toutes les femmes commencent par pincer un poil ici et là, et plus vite qu'elles ne le pensent, elles sont obligées de pincer une multitude de poils gros, noirs, denses et solidement enracinés, qui ne cessent de se multiplier à vue d'œil.

Ne commencez ou... ne continuez donc pas à pincer. Laissez à la Clinique Gregory System le soin de vous débarrasser de poils superflus n'importe où, sur le visage, le cou, les bras et les jambes. Ainsi, ce problème ne vous préoccupera plus.

Gregory System est la plus vaste organisation d'experts en épilation radicale au monde, avec des cliniques partout au Canada, aux États-Unis, Mexique, Cuba, Venezuela et Porto-Rico. Gregory System se spécialise uniquement dans l'épilation et ses cliniques sont réservées exclusivement aux dames.

Venez pour une démonstration gratuite et sans obligation. Une experte Gregory vous épilera quelques-uns des poils qui vous incommode le plus. Vous déciderez ensuite ce que vous voudrez.

Écrivez pour notre pamphlet gratuit: "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset
695 St. Charles — Québec, P.Q.
OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.

Discussion sur le terrain de stationnement, rue St-Joachim

Par Ernest FONTAINE
Les autorités municipales reconnaissent l'utilité d'une entrée donnant sur la rue St-Joachim pour le terrain de stationnement de la rue St-Joachim, mais hésitent toutefois à assumer les frais d'une telle initiative, à la suite d'un rapport du bureau des ingénieurs.

Cette question est de nouveau revenue sur le tapis, au cours de la réunion du comité administratif, hier après-midi. Aucune décision n'a cependant été prise et la question sera de nouveau discutée demain.

les voitures laissant par la suite le terrain de stationnement par des rues sises au sud de la rue St-Joachim.

Le rapport des ingénieurs dit qu'il s'agirait de travaux évalués à \$50,000, dont \$23,000 pour l'achat du terrain entre St-Joachim et St-Jean, et \$15,000 pour l'aménagement. Les ingénieurs basent leur désapprobation à ce projet en disant qu'il existe une trop grande différence entre le niveau des rues, ce qui amènerait des complications principalement en hiver.

Comme M. Boissinot répliqua que c'est la Commission de Stationnement elle-même qui demandait cette réalisation, le maire Hamel ajouta qu'il s'agit là d'un projet d'une importance majeure pour les marchands de la rue St-Joachim.

Aucune décision n'a cependant été prise et l'affaire reviendra demain après-midi.

Le premier ministre a dit hier, avant de passer à l'ordre du jour, que l'émeute a éclaté à 9 heures du soir, le 29 juin, au moment où des détenus ont voulu se servir de radios transistors. Les gardiens sont intervenus pour rétablir l'ordre et le chaos a commencé dans toutes les cellules.

Le gouverneur de la prison, M. J.-H. Gaudreault, a alors mandé l'aide de la police provinciale qui n'a pas tardé à se rendre sur les lieux pour ramener les détenus à l'observance des règlements.

Voici le texte de la déclaration lue par le premier ministre:

"Deux reclus, Hervé Duval et Gédéon Bédou, qui attendaient leur sentence ce matin, ont créé de l'agitation en blasphémant, insultant leur loi et encourageant les autres détenus au nombre de 35, à manifester pour obtenir l'usage de radios transistors.

Duval a frappé l'un des gardes qui lui demandait de se taire et il fut incarcéré dans la cellule forte avec Bédou. Par solidarité, tous les prisonniers se mirent à crier et à briser ce qui leur tombait sous la main; on a brisé des fenêtres et un dialogue peu édifiant s'engagea avec la foule qui se massait rapidement dans la rue. L'agitation dura jusqu'à minuit alors que la sûreté provinciale, menée par le sheriff Delsie, réussit à rétablir l'ordre.

Le gouvernement a chargé la sûreté provinciale de faire une enquête complète sur ce désordre.

Enquête sur l'émeute à la prison de Chicoutimi

Par HENRI DUTIL
L'hon. Jean Lesage a annoncé, hier après-midi, qu'il a donné ordre à la Police provinciale de faire enquête sur un commencement d'émeute dans la prison de Chicoutimi, le 29 juin dernier.

Lundi, le député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, avait posé une question à ce sujet au premier ministre, en l'absence de Me Georges Lapointe, procureur général, qui représente la province de Québec à un colloque sur le Canada français à l'Université de la Colombie-Britannique, à Victoria.

Le premier ministre a dit hier, avant de passer à l'ordre du jour, que l'émeute a éclaté à 9 heures du soir, le 29 juin, au moment où des détenus ont voulu se servir de radios transistors. Les gardiens sont intervenus pour rétablir l'ordre et le chaos a commencé dans toutes les cellules.

Le gouverneur de la prison, M. J.-H. Gaudreault, a alors mandé l'aide de la police provinciale qui n'a pas tardé à se rendre sur les lieux pour ramener les détenus à l'observance des règlements.

Voici le texte de la déclaration lue par le premier ministre:

"Deux reclus, Hervé Duval et Gédéon Bédou, qui attendaient leur sentence ce matin, ont créé de l'agitation en blasphémant, insultant leur loi et encourageant les autres détenus au nombre de 35, à manifester pour obtenir l'usage de radios transistors.

Duval a frappé l'un des gardes qui lui demandait de se taire et il fut incarcéré dans la cellule forte avec Bédou. Par solidarité, tous les prisonniers se mirent à crier et à briser ce qui leur tombait sous la main; on a brisé des fenêtres et un dialogue peu édifiant s'engagea avec la foule qui se massait rapidement dans la rue. L'agitation dura jusqu'à minuit alors que la sûreté provinciale, menée par le sheriff Delsie, réussit à rétablir l'ordre.

Le gouvernement a chargé la sûreté provinciale de faire une enquête complète sur ce désordre.

\$900,000 pour la route Ste-Rose

L'Échevin Emile Boissinot, membre de la Commission municipale de Stationnement, a expliqué à ses collègues qu'une telle réalisation comblerait le vœu de tous les marchands de la rue St-Joachim; il leur souhanna également qu'il s'agit seulement de l'aménagement d'une entrée à partir de la rue commerciale de la haute-ville,

Le ministre de la Voirie va consacrer \$900,000 pour la construction de la route Ste-Rose — du Nord-Sud-Coeur, cette année. Sur cette somme, \$600,000 serviront à la construction de ponts et de soutènements.

Il reste 20 milles de route à faire pour relier Chicoutimi-Nord et Tadoussac, par la rive nord du Saguenay.

Au cours de l'étude des crédits du ministère, le député Antonio Talbot, de Chicoutimi, a accusé le maire Rosaire Gauthier, de Chicoutimi, de s'être servi d'une somme de \$100,000 de la Voirie pour faciliter son élection à la mairie.

Le député Talbot a dit que les employés qui ont été embauchés sur le chantier étaient des électeurs de la ville de Chicoutimi amenés sur les lieux alors que les travailleurs des paroisses voisines, St-Fulgence et Ste-Rose, avaient de la difficulté à trouver de l'emploi.

M. Talbot a trouvé qu'une somme de \$300,000 cette année au budget est bien peu pour une route qui coûtera plus de trois millions.

Le premier ministre, parlant à titre de chef de gouvernement, comme président du Bureau de la trésorerie, a ensuite affirmé que jamais, depuis le 5 juillet 1960, un contrat en haut de \$50,000 n'a été accordé à d'autre qu'au plus bas soumissionnaire, après appel de

Les libéraux n'ont jamais imposé de nominations

Par HENRI DUTIL
Le premier ministre du Québec a mis le député de Chicoutimi au défi de prouver que le gouvernement est intervenu pour faire accepter des libéraux dans les conseils d'administration des sociétés à tendance Union Nationale qui voulaient soumissionner après le changement de gouvernement.

Je mets le député de Chicoutimi au défi de citer un seul cas, un seul où je suis intervenu pour imposer la nomination d'un libéral. S'il n'est pas capable de répondre, il n'a qu'à se taire. Il y a un adage bien connu qui dit: "Put up or shut up".

L'incident, qui a causé un certain émoi, s'est produit hier soir, quand Me Antonio Talbot, en discutant les contrats de la Voirie, a aiguillé le débat vers des accusations de patronage, affirmant notamment que le gouvernement, ou ses amis, avertissent les entrepreneurs qu'ils n'ont aucune chance d'obtenir des contrats s'ils n'ont pas un libéral notoire associé à l'entreprise.

M. Pinard a nié catégoriquement qu'il en soit ainsi et il a demandé à M. Talbot de se rappeler que des entrepreneurs amis de l'Union nationale ont obtenu des contrats sans autre condition que d'avoir soumis le prix le plus bas.

"Allez donc leur demander, à ces entrepreneurs, si nous leur imposons l'obligation dont vous parlez", a ajouté le ministre de la Voirie.

Le premier ministre, parlant à titre de chef de gouvernement, comme président du Bureau de la trésorerie, a ensuite affirmé que jamais, depuis le 5 juillet 1960, un contrat en haut de \$50,000 n'a été accordé à d'autre qu'au plus bas soumissionnaire, après appel de

VENTE
Sacs à main
en cuir patente, paille, etc.
50% de réduction
(Aux deux magasins)

Aussi un lot de **MARCHANDISES** assorties, réduit de **50%**
(Aux deux magasins)

TRES SPECIAL!
Un achat nous permet de vous offrir des **horloges de fantaisie** à des escomptes de **50% à 60%**
Assortiment limité, venez tôt faire votre choix au magasin de Québec seulement.

Nos deux magasins seront fermés **lundi le 2 juillet**

BIRKS JOAILLIERS

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE — QUEBEC
CENTRE D'ACHATS STE-FOY

MICHAUD & SIMARD INC.
375 Ave. Ouest, Québec
681-3571 Geo. Pettiteiere

Service de **cranes mobiles**
LOCATION et VENTE de MACHINERIES

DE L'ARGENT A LA MINUTE MEME OU VOUS LE DESIREZ!

Besoin d'argent rapidement pour acquitter les comptes qui traînent? Venez chez "Beneficial".

Des comptes arriérés? Des achats budgétaires? De grosses dépenses? Liquidiez tous ces comptes avec un prêt de "Beneficial". Ensuite, ne faites qu'un seul paiement au lieu de plusieurs et avez plus d'argent de reste chaque mois... peut-être même économiserez-vous! Rappelez-vous, "le client est roi" chez "Beneficial"! Téléphonez des aujourd'hui!

Prêt jusqu'à \$1000. Votre prêt peut être garanti par une assurance. 30 jours pour rembourser des prêts de plus de \$500.

8 bureaux bien situés — adressez-vous au plus proche!

QUEBEC — 2 Bureaux
• Deuxième étage, 741 rue Saint-Joseph Est. 525-6151
• Deuxième étage, 853 rue St-Jean. 525-4581
CHICOUTIMI — 2ème étage, 130 rue Racine Est. Liberté 3-4421
EDMUNSTON — 69 Rue St. Francois. REpublic 5-5531
JOLIQUERE — Deuxième étage, 102 St. Anne. 542-4571
LEVIS — 73 Côte Du Passage. TElémone 7-4752
THEYFORD MINES — 264 Rue Notre Dame, Nord. Fédéral 5-9129
VICTORIAVILLE — 43 Rue Notre Dame Est. Plateau 2-4558

Devez le soir qui rendez-vous — téléphonez pour heures du soir.

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA

EN VENTE CE MATIN A 9H.

400 MANTEAUX
DE PRINTEMPS, COULEURS ET TISSUS ASSORTIS

\$15.20 et 50%
de réduction

LOUSON 275 EST, RUE ST-JOSEPH

Revers des Indiens 9-1 à Thetford; Les Mineurs jouent au stade ce soir



LE CLUB DE GOLF ILE D'ORLEANS a fait son ouverture officielle dimanche. Le président Roland Dupéré, photo du haut, se prépare à frapper sa balle entouré de Cyrille Delage, André Desjar-

dins, le pro Henri Linteau et Phil Simard, capitaine. En bas, nous voyons Emmanuel Veziina et Laurent Bédard avec deux membres de la section féminine.



Les Sabourinades SPORTIVES avec roland sabourin

SERIE MONDIALE YANKEES-DODGERS ?

Aujourd'hui, 4 juillet, c'est le Jour de l'Indépendance aux Etats-Unis. Il y a une coutume du baseball majeur qui veut que les deux clubs qui sont en tête du classement de leur ligue respective se rencontrent dans la Série Mondiale à l'automne.

Il est fort possible que les deux clubs qui sont en tête de cette année dans la Ligue Nationale et les Yankees de New York dans la Ligue Américaine, se rencontrent dans la grande classique. Leur avance est si confortable, qu'il ne serait pas prudent de parler sur une telle possibilité. Toutefois, nous croyons que ce sont les deux clubs que nous verrons à l'œuvre.

Même si les Yankees sont sérieusement menacés par plusieurs clubs, nous croyons qu'ils gagneront avec plus de facilité que les Dodgers. Roger Maris et Mickey Mantle ont recommencé à cogner comme ils sont capables de le faire; Whitey Ford et Luis Arroyo lancent beaucoup mieux; et l'équipe en général se porte beaucoup mieux.

Les Dodgers nous semblent capables de remporter le championnat de la ligue pour la bonne raison que leur personnel de lanceurs semble supérieur à celui des Giants de San Francisco. Ces derniers sont très irréguliers, et le recul qu'ils ont subi en juin, après avoir possédé une très bonne avance, pourrait saigner la différence à la fin d'octobre.

AUGUSTUS SEMBLE AVOIR PERDU SA FORME

Autour de la piste du Parc de l'Exposition, le grand sujet de conversation est encore Augustus, l'arabe appartenant à M. Herménégilde Gilbert. Cette fois, on ne parle plus de sa vitesse éblouissante mais plutôt de la possibilité qu'il ait gagné sa dernière course de la saison 1962.

Augustus, qui n'avait pu faire mieux que sixième dans la classique "Champ Voie" a été battu par Jimmy Count, dimanche soir, en 2:05 2/5. On nous rapporte que le cheval de M. Gilbert souffre de maux intestinaux qui affectent son rendement. Il était même question, en fin de semaine, qu'il ne prenne pas le départ dans la course pour chevaux de 4 ans.

Il serait fort malheureux qu'Augustus ne puisse continuer à démontrer sa forme du début de la saison. Ce cheval était une excellente attraction à la piste locale et faisait la joie de son propriétaire ainsi que son conducteur, Charles Poulin. Des soins appropriés et quelques jours de repos lui aideront probablement à reprendre son aplomb.

Le fait qu'Augustus n'ait pas été en parfaite condition n'enlève rien au mérite de Jimmy Count. Claude Denaud l'a conduit d'une manière excellente et lui a fait prendre un nouveau record personnel. Jimmy Count a toujours montré beaucoup de classe. Sa nouvelle victoire est de nature à redonner à son entraîneur Victor Larose qui n'ont pas connu un début de saison trop encourageant.

En attendant, il est à souhaiter que le revers d'Augustus ne soit que le résultat d'une "mauvaise soirée" et qu'il retrouve son aplomb très prochainement.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT...

Un qui se félicitait de ne pas avoir vendu un pari-mutuel sur Augustus, dimanche soir, était le gérant du Club de Courses Jacques-Cartier, Henri Bertrand... On peut se faire une bonne idée de la réaction de la foule en voyant une telle défaite et en apprenant par surcroît qu'il était malade... Le fait qu'il n'était pas paré à écarier de nombreux ennemis...

Georges Marandé a commencé une autre partie pour les (Suite à la page 11, 3e col.)

THETFORD-MINES (Special) — Les Mineurs de Thetford-Mines ont profité d'une défensive erratique des Indiens pour ainsi infliger à l'équipe de la vieille capitale une défaite de 9-1, hier soir, dans la ville de l'amiante. Ces deux équipes se sont affrontées à 8:30 heures, au stade municipal.

Ce revers de 9-1 immobilise donc à quatre gains, la série victorieuse des Indiens à Thetford et refait le compte de 8-1 en faveur des Mineurs. Potras ceda sa place à Lemelin et le premier homme à lui faire face fut retiré sur trois prises. Cependant, un mauvais lancer du receveur Jean-Guy Moreau permit à Mitchell de croquer le marbre pour le neuvième point de l'équipe locale.

Des simples de René Ouzilleau et Jacques Poullet ont produit l'unique point des Indiens à la 2e manche. Mais, à l'aide de quatre coups sûrs seulement, les Mineurs ont eu raison des visiteurs. Après avoir nivelé les pointages dans la 4e reprise, les hommes de Henri Auclair ont littéralement enlevé les porte-couleurs de la vieille capitale, dont le jeu défensif a été fort pitoyable.

Dumont a ouvert une parade de 11 joueurs au bâton, en touchant le sac initial sur une erreur du lanceur débutant Jacques Grenier. Ce dernier décerna un but sur balles à Hamelin, suivi d'un simple de Poullet et un but sur balles à Lendré-Nicolas. Le gérant, Hughes Beaudoin, des Indiens, fit alors appeler aux services de Robert Potras. Madore ébranta ce dernier dès son arrivée avec un simple pour ainsi garder les sentiers occupés et donner une avance de 3-1 aux Mineurs. Une erreur de Ouzilleau per-

mit à Gintras de se rendre au ler but, puis un but sur balles à Drouin et un simple de Mitchell portèrent le compte 8-1 en faveur des Mineurs. Potras ceda sa place à Lemelin et le premier homme à lui faire face fut retiré sur trois prises. Cependant, un mauvais lancer du receveur Jean-Guy Moreau permit à Mitchell de croquer le marbre pour le neuvième point de l'équipe locale.

Les Indiens tenteront de retrouver le sentier de la victoire ce soir à 8:30 heures, au stade municipal contre les Mineurs de Thetford-Mines. A cette occasion, le pilote Hughes Beaudoin fera probablement appel à Marcel Sanschagrin ou à Marcel Perreault contre Réal Landry des Mineurs. Le receveur Yvon Lacasse, qui purgeait une suspension d'une joute, hier soir, sera de retour dans l'alignement des Indiens contre les Mineurs.

Québec 010-090-000-1-5-6-2 Thet.-Mines 000-180-000-9-4-2

Grenier, Potras (5), Lemelin (5), Bourque (6) et Moreau, Nicolas et Dumais. Pendant Grenier.

Arnold Palmer augmente quand même son avance

DUNEDIN, Flo. (UPI)—Arnold Palmer de Latrobe, Penn., a dû se contenter de la septième place en dernière fin de semaine dans le tournoi de golf Western mais cela ne l'a pas empêché d'augmenter le nombre de ses gains.

Palmer a gagné le tournoi de golf Western qui se disputait à Dunedin, en Floride, et qui a permis à Arnold Palmer de passer de la troisième à la quatrième place avec un gain de \$15,000. Dans le Western pour un total de \$44,000, ces quatre joueurs détendent une bonne avance sur la banquette du peloton. Viennent ensuite Gary Player avec \$28,524; Bob Nichols avec \$28,375; et Phil Rodgers avec \$28,091; Bob Goaby avec \$22,013; et Doug Sanders avec \$21,796.58. Cuptit n'a pas réussi à se classer parmi les dix premiers en ayant obtenu un total de \$11,000, qu'il a détaché au tournoi Western.

Dans le tournoi Western, Palmer a fini en septième place et c'est la neuvième fois en dix-huit tournois qu'il ne réussit pas à se classer parmi les cinq premiers. Il a trompé dans six tournois.

Jack Nicklaus, le champion olympique des Etats-Unis, a pris de la troisième à la quatrième place avec un gain de \$15,000, dans le Western pour un total de \$44,000. Ces quatre joueurs détendent une bonne avance sur la banquette du peloton. Viennent ensuite Gary Player avec \$28,524; Bob Nichols avec \$28,375; et Phil Rodgers avec \$28,091; Bob Goaby avec \$22,013; et Doug Sanders avec \$21,796.58. Cuptit n'a pas réussi à se classer parmi les dix premiers en ayant obtenu un total de \$11,000, qu'il a détaché au tournoi Western.

Dans le tournoi Western, Palmer a fini en septième place et c'est la neuvième fois en dix-huit tournois qu'il ne réussit pas à se classer parmi les cinq premiers. Il a trompé dans six tournois.

Victoire du St-Malo 17-11

Le St-Malo a défait le St-Joseph au compte de 17-11 dans la seule joute à l'affiche dans le Joueur Junior, hier soir.

Jean-Yves Bacon n'a pas eu de difficulté à décrocher le crédit du gain, à la suite d'une attaque de 13 points de la première manche. En effet, les joueurs du St-Malo ont chassé Gérard Ferland dans la première manche, en déclenchant une poussée de 13 points pour l'assurer virtuellement des honneurs de la rencontre.

Par cette victoire, les protégés de Jean-Guy Laine s'emparent d'une avance de 2-1 parties au sommet de la ligue Junior.

Chez les vainqueurs, Marc-André Labrecque a frappé deux coups sûrs en cinq voyages au bâton, tandis que Gérard Ferland condamnait l'offensive des perdants avec deux coups sûrs en quatre présences, dont un double.

St-Malo 17, St-Joseph 11
St-Malo 1300 103 0 — 17-6-2
St-Joseph 300 024 2 — 11-8-4
Bacon et Gagnon, Ferland, Laine et Pierre Crépeault.
Arbitres: Yvon Lacasse au marbre et Jean Carrier sur les buts.

Jeux Olympiques des patros, le 26 août

(Par Jacques ARTEAU)

Plus d'une dizaine de patros dont celui d'Ottawa, Ontario, sont déjà enregistrés pour participer aux Jeux Olympiques Inter-Patros qui se dérouleront sur le terrain athlétique du patro Notre-Dame de Charlesbourg, dimanche le 26 août prochain. Le comité d'organisation des Olympiques a annoncé la nouvelle hier soir lors d'une conférence de presse.

Les principaux organisateurs du concours athlétique inter-patros ont presque complété le programme des jeux, plus tôt que par les années passées, afin d'assurer l'exécution qu'a pris cet événement depuis 1958. Le président des Jeux Marcel Mériel a déclaré que plus de 200 représentants des différents patros de la ville et de l'extérieur sont attendus au concours, qui comprendra treize épreuves, dont sept de piste et six de pelouse et qui sera précédé par une imposante démonstration gymnique et musicale, "Pacorama" qui sera présentée la veille au Colisée.

Un changement a été apporté cette année quant au nombre de participants de chaque patro au concours. Les concurrents pourront participer à deux épreuves chacun au lieu de trois. Ainsi, chaque patro pourra inscrire environ 25 concurrents dans les treize épreuves du concours qui débutera vers 1:30 heure de l'après-midi et sera précédé du traditionnel défilé olympique.

Le marathon "ouvert" qui avait été inclus aux Jeux l'an dernier a été retiré du concours. Toutefois, deux simples de Lucien Parent, ont également annoncé que l'entraînement se poursuit fébrilement dans tous les patros actuellement et qu'il y a lieu de prévoir de meilleures performances que celles de cette année. Treize records furent établis l'an dernier. Bien qu'il n'y aura aucune éliminatoire qui précèdera le concours sur le site même des Jeux, des épreuves de qualification sont prévues dans chaque patro afin de déterminer les meilleurs concurrents qui évolueront dans les Jeux.

Le patro de Lévis, champion des Olympiques l'an dernier, pourra compter de nouveau sur son brillant porte-couleurs Roland Bélanger, qui s'était avéré le meilleur athlète des Jeux 1962 en brisant trois records à lui seul dans les épreuves de saut l'an dernier. Les autres patros qui participent aux Olympiques 1962 sont ceux d'Ottawa, Ont., Charlesbourg, Baguiville, Jonquière, Trois-Rivières, Dominique Savio et Jean Le Prévoist de Montréal, St-Hyacinthe et les patros Laval et St-Vincent de Québec.

Le patro supérieur du patro de Charlesbourg, qui a pour entraîneur Carrier s'est dit assuré de voir les Jeux atteindre un nouveau sommet cette année avec la participation d'un aussi grand nombre de patros. Les autres principaux responsables des Jeux sont le Rev. Frère Jean-Marie Berube, André Robitaille et Raoul Girard, tous du patro de Charlesbourg. Le juge en chef des épreuves sera Jean-Marc Paradis qui sera secondé dans ses fonctions par Jacques Roy, professeur en Éducation Physique, René Bédard, Yves Faguy et Jacques Amyot.

Les Postes de nouveau en tête de la Commerciale

Les Employés des Postes, conduits par Gilles Gosselin et Raymond Trudel, ont repris la première position de la Ligue Commerciale de base-molle, grâce à une victoire de 11 à 0 remportée sur le Humpty Dumpty hier soir au parc Ferland. Dans l'autre joute, le vétéran Robert "Bob" Plante a lancé une bonne partie en plus de frapper quatre coups sûrs et compter lui-même le point vainqueur pour conduire l'Action Catholique à une victoire de 8-7 sur le Dow.

Dans la première partie, les joueurs de Walter Fitzgerald ont réussi neuf coups sûrs dont un triple et un circuit avec les sacs remplis réussis par Gilles Gosselin et Raymond Trudel. Lucien Parent, tandis que Raymond Trudel limitait ses adversaires à quatre coups sûrs.

Dans l'autre rencontre, les joueurs de l'Action croiseront le marbre à quatre reprises dans la première manche avec un seul coup sûr et quatre erreurs de leurs adversaires. Toutefois, les vaincus prirent l'avantage 7-6 au début de la septième manche en comptant six points avec l'aide de trois coups sûrs, profitant à leur tour de trois erreurs des joueurs de l'Action. Avec le compte 7-6 pour le Dow, Gilles Pelletier égalisa le pointage après s'être tenu sur les buts à la suite d'un coup au choix. Il croisa le marbre sur un simple de Charles Roy, qui fut retiré entre le premier et le deuxième but. C'est alors que Bob Plante s'amena au bâton, et frappa son quatrième coup sûr en autant de voyages au marbre pour ensuite assurer la victoire aux siens avec l'aide d'un double de Robert Guay.

Emp. des Postes 601 400 4-11 9-1
Humpty Dumpty 600 000 0-0 4-2

Batteries: Raymond Trudel et Marc Jacob; Roger Gilbert et Claude Jones; Dow: Action Catholique 420 000 2-8 2-4

Batteries: Georges Moran et Paul Patry; Robert "Bob" Plante et Robert Guay.

CLASSEMENT

Équipe	G	P	Mo	Pts
Emp. des Postes	6	1	11	13
Anglo-Canadiens	6	1	11	13
Brasserie Dow	4	3	7	8
Action Catholique	1	4	5	2
St-Joseph	1	4	5	2
Humpty Dumpty	0	4	4	0

Le Tour de l'Avenir

BAYONNE, France (Reuter) — Les Canadiens tiraient encore de l'arrière, hier, à la fin de la deuxième étape de 125 milles du Tour de l'Avenir, épreuve réservée aux cyclistes amateurs.

Le meneur était l'Espagnol, Campo Monene avec un total de 7:58.20 pour les deux premières étapes.

Jacques Legage, de Montréal, était le premier Canadien en 8:16.41.

Les autres Canadiens occupent les rangs suivants: 116e, Roy Williamson, de Toronto, 8:38.02; 120e, Raymond Nole, de Trois-Rivières, 8:42.11; et 121e, Sergio Clauser, de Toronto, 9:23.32.

Jean Caron, de Québec, a abandonné pendant la deuxième étape, tandis que Gaston Bélanger, de Thetford-Mines, s'est retiré lundi. Ainsi, il n'y a plus que quatre Canadiens sur les rangs.

LIGUE AMERICAINE

Équipe	G	P	Mo	Pts
New York	42	34	368	17
Los Angeles	42	34	353	16
Cleveland	44	37	343	15
Minneapolis	40	36	326	14
Baltimore	39	35	309	13
Chicago	40	41	494	12
Boston	36	42	402	8
Kansas City	44	44	400	8
Washington	29	49	347	16 1/2

LIGUE INTERNATIONALE

Équipe	G	P	Mo	Pts
Jacksonville	32	25	272	15
Toronto	42	32	368	15
Buffalo	42	37	362	14
Rochester	38	36	314	12 1/2
Columbus	38	39	343	12
Atlanta	35	41	461	16 1/2
Spartanburg	35	42	299	12
Richmond	25	49	354	16 1/2

LIGUE PROVINCIALE

Équipe	G	P	Mo	Pts
Trois-Rivières	9	9	100	3
Pessaville	8	9	100	3
Thetford-Mines	8	10	144	4
Québec	8	10	144	4

LIGUE JUNIOR

Équipe	G	P	Mo	Pts
St-Malo	17	7	100	3 1/2
Charny	12	7	100	3 1/2
St-Joseph	11	7	100	3 1/2
Lévesque	4	7	100	3 1/2

LA PATIENCE, ça me connaît!

Une tache sur ma cravate neuve? À quoi sert de se lamenter!

Une page qui manque dans mon roman favori? Je souris!

MAIS quand j'ai vraiment soif, s'il n'y a pas de CANADIAN... la je me fâche!

LA BIÈRE LÉGÈRE QUI DÉSALTÈRE

Les Twins ont finalement raison des Red Sox 4-3

BOSTON (PA) — Minnesota est venu à résoudre son problème bostonnais en l'emportant 4-3 hier, sur les Red Sox à l'aide d'un triple de Harmon Killebrew et d'une magnifique performance en relève de la part de Ray Moore.

Avec des coureurs bostonnais aux premiers et troisième coups, sans retrait à la neuvième manche Moore a obligé un premier frappeur à cogner une chandelle et à retirer les deux autres hommes suivant sur des prises.

MINNESOTA C. BOSTON										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
Green, c.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Power, 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourgeois, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Killebrew, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tatler, cf	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bailey, ss	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Allen, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reynolds, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kyle, 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moore, inf.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

BOSTON										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
Geiger, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Harper, 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malone, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	34	3	9	2	0	0	0	0	0	0

Detroit défait Chicago, 4-3

DETROIT (PA) — Un haut coup bondissant de Jake Wood au troisième but a fait compter le point victorieux à la 11e manche hier alors que les Tigers l'ont emporté 4-3 sur les White Sox de Chicago.

Les vainqueurs avaient livré le compte 4-4 dans la manche précédente grâce au circuit de Bubba Morton.

Des quatre-buts de Floyd Robinson, Charlie Maxwell et Bob Rosell avaient donné une avance de 4-3 aux visiteurs avant le point égalisateur de Morton.

CHICAGO C. DETROIT										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
Lauby, cf	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Palmer, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Robinson, 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maxwell, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Wood, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

Les Flèches de la Colline

La remise des trophées aux vainqueurs du Club de tir à l'arc Les Flèches de la Colline a été faite lors d'une soirée récente au Club Sherwood, à Notre-Dame-des-Laurentides.

M. Maurice Broué et Mlle Lucille Carrier ont gagné un trophée pour le plus haut pontage lors des concours.

M. Michel Dussault a gagné le trophée de la précision qui avait le plus amélioré sa moyenne au cours de la saison et qui avait le plus assidûment assisté aux pratiques.

M. Denys Vlach, capitaine, M. Laurent Duquet, Mlle Nicole Drolet et Mlle L.-P. Desrosiers ont gagné le trophée d'équipe.

Voici les résultats des concours de 1962:

Hommes - à la mire									
	M	CS	P	PM	RR	BB	RR	BB	RR
Maxwell, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Wood, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Harmon, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0

Victoire de 10-1 pour San Francisco

SAN FRANCISCO (PA) — Jim Davenport, Harvey Kuenn et Felipe Alou ont dirigé une attaque de 15 coups sûrs des Giants avec trois coups sûrs des Mets de New York 10-1 et s'est approché à une demi-partie de la tete du circuit.

Davenport a fait compter deux points avec un triple; Kuenn a frappé deux simples et a compté à deux reprises dans les deux premières manches; enfin, Alou a eu plus de deux simples à fait produire deux points avec son 15e circuit de la saison.

Le gérant Casey Stengel a quitté les lieux à la 3e reprise sans raison officielle.

NEW YORK C. SAN FRANCISCO										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
Arbuthnot, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Wardell, 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hickman, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travis, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Near, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travis, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travis, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travis, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travis, 3b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

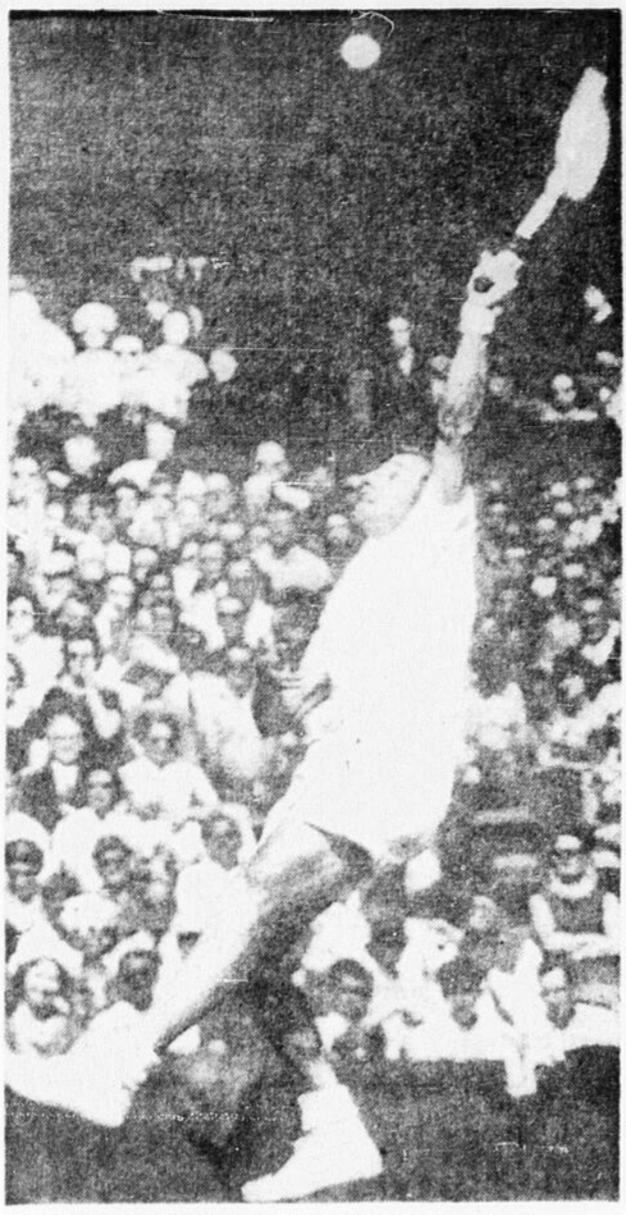
SAN FRANCISCO										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
Davenport, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alou, 2b	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

A - Frappeur sur un ballon pour Moorehead à la 1e.

NEW YORK: 60 000 000 - 1
SAN FRANCISCO: 140 000 000 - 1

RENAULT 4
La voiture révolutionnaire que vous attendez. Pas d'eau, ni d'antigel - Pas de graissage - Plus de 40 milles au gallon - Suspension à barres de torsion - 5 grandes portes, 4 vraies places - espace de chargement de 50 pieds cube - tout équipée pour \$1645. - port d'entrée.

GRATUIT!
Notre agent Renault vous remettra un microfilm Renault 4 - Calypso-Limbo.



L'Australien ROD LAVER fait un bond spectaculaire pour tenter de retourner le coup de Miguel Santana d'Espagne dans leur match de quart de finale disputé lundi à Wimbledon, Angleterre.

Koufax pourrait éclipser le record de Bob Feller

LOS ANGELES (PA) — La joueuse point en coup sûr de Sandy Koufax, samedi, ne sera peut-être pas son meilleur exploit de l'année.

S'il poursuit son allure, le gaucher, âgé de 26 ans, qui évolue avec les Dodgers de Los Angeles, a d'excellentes chances d'accomplir un exploit encore plus phénoménal que sa partie sans coup sûr contre les Mets de New York.

Plus d'une centaine de parties sans coup sûr ont été lancées dans les majeures depuis 1900. Mais, très peu de lanceurs ont mené le tableau de records de retraits au bâton de Bob Feller au cours d'une saison. Koufax pourrait bien éclipser cette marque cette saison.

Feller, le seul lanceur des majeures, abstraction faite de Koufax, qui ait retiré 16 frappeurs au cours d'une partie, a établi le record de retraits au bâton avec les Indiens de Cleveland en 1946. En 371 manches lancées, il avait retiré 348 frappeurs.

A la mi-saison 1962 avec les Dodgers, Koufax a fait mordre la poussière à 183 frappeurs en 150 1/2 manches. En maintenant cette allure dans la deuxième moitié de la saison, Koufax pourrait accumuler un grand total de 366 retraits au bâton.

FELLER EST BATTU
Sandy a déjà le meilleur sur Bob Feller, puisqu'il est le seul lanceur des majeures à avoir retiré 18 frappeurs sur des prises en deux occasions. Actuellement, Koufax conserve une moyenne de 11 retraits par partie. L'an dernier, il a établi un record de la ligue Nationale avec 269 retraits au cours de la saison régulière.

Koufax, qui a remporté 11 victoires en 15 parties cette saison, a retiré 13 frappeurs des Mets, samedi.

Après la rencontre le président Walter O'Malley, des Dodgers de Los Angeles, avait affiché une note sur le tableau dans la chambre des joueurs, demandant à Koufax de se rapporter immédiatement au bureau du président. De plus, on pouvait lire, "Venez démentir votre contrat".

Sandy a signé un nouveau contrat accompagné d'une appréciable augmentation de salaire.

CHATEAU DEUX										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
C. Bourque	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P. Larivière	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J. Gauthier	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

BIANCHI 1										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
A. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

VICTORIA 2										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
G. Lacombe	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Bouchard	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4	0	0	0	0	0	0

BARBY										
	AB	P	CS	PP	BB	RR	BB	RR	BB	RR
E. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E. Gagnon	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E. Gagnon	4	0	0	0						



LE CHAMPION POIDS LOURD FLOYD PATTERSON à droite, et l'aspirant Sonny Liston, s'apprêtent à signer leur contrat officiel à Chicago en vue de leur combat de championnat du 25 septembre qui aura lieu au Comiskey Park de Chi-

ago. Lorsque les journalistes l'ont questionné au sujet de son gérant, Liston a répondu: "c'est moi et Patterson qui allons nous battre, pas mon gérant". (Téléphoto — PA)

Autre surprise à Wimbledon

Darlene Hard éliminée en quart de finale

WIMBLEDON, ANG. (PA) — C'était la deuxième grande surprise de cette année dans les simples féminins. Mme Vera Sukova a vaincu l'américaine Darlene Hard hier lors des quarts-de-finale, des championnats anglais de Wimbledon, 6-4, 6-3. La vaincue avait été éta-

ble favorite à la suite de l'élimination de l'australienne Margaret Davidson et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans la première ronde du tournoi.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, vainqueur ici en 1959 et 1960 et troisième favorite de cette année après avoir été tenue à l'écart du jeu l'an dernier à cause de maladie, devient maintenant la favorite.

Elle a disposé de Leslie Turner, d'Australie, 2-6, 6-4, 6-2. Mlle Haydon, cinquième favorite, a triomphé de Billie Jean Moffitt, la conquérante de Mlle Smith, 6-3, 6-1.

Enfin, Mme Susman l'emporta sur Renee Schuurman, de l'Afrique du Sud, 6-4, 6-3, dans une autre victoire-surprise, car Mme Susman n'était que la huitième favorite en regard de Mlle Schuurman.

Dans les doubles masculins, hier, John Fraser et Rod Laver ont eu raison des Mexicains Rafael Osuna et Antonio Palafox, 2-6, 6-3, 6-4, en quarts-de-finale.

Dennis Ralston et Mlle Haydon ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

COURSES SOUS HARNAIS



Table of horse race results and entries for various courses (HIER SOIR, COURSE NO 1, COURSE NO 2, etc.) including names of horses, jockeys, and times.

Un tournoi féminin de tennis, à St-Sacrement

Le tournoi de tennis féminin du club de tennis St-Sacrement débutera ce soir et mettra en jeu le trophée Québec Sporting Goods. Parmi les inscrites on voit les noms de très bonnes joueuses comme Madeleine Fortin et Louise Robere.

La première ronde débutera ce soir à 6 h 30. Nous avons les joueuses qu'elles se verront affronter seulement 15 minutes de repos.

L'Inter-Esperanto supplanté 5-0

L'équipe de soccer Inter-Esperanto de Québec a subi un revers de 5-0 hier après-midi aux mains du San Remo au stade Fallon à Montréal, dans une joute régulière de la ligue Nationale de soccer.

Bien que l'équipe québécoise fut privée de ses six joueurs de défense, l'Inter-Esperanto a quand même fourni une bonne opposition, pour empêcher le San Remo de l'emporter par un pointage plus élevé. A la suite de cette défaite, l'Inter-Esperanto se voit supplanter par le San Remo en cinquième place du classement. C'était le troisième match de l'équipe locale à Montréal.

Les six joueurs de défense absents sur l'équipe québécoise furent remplacés par des supporters du club qui ont fait le voyage à Montréal. L'Inter-Esperanto disputera un autre match dans la métropole dimanche prochain, contre l'Okrana.

Dans une joute régulière de la ligue de soccer Québec-District disputée à Victoriaville, samedi, les Aigles de St-Pascal ont triomphé du club de l'endroit 4-1.

Gerard Bouchard, Ingo Benekci, Jean-Marie Frachon et Jean-Marie Vallée complètent les buts des gagnants, tandis que Pierre Soubrrier évita les blanchissages au club receveur.

La partie qui devait avoir lieu sur les Plaines d'Abraham, entre l'Esperanto et le Davie, a été contremandée et reporté à jeudi le 12 juillet.

Advertisement for OK used cars, featuring the OK logo and text: 'Le plus grand CHOIX des meilleures voitures usagées SE TROUVE À CETTE ENSEIGNE'.

Jean-Paul Cabana sera à Val St-Michel ce soir

Les amateurs de courses de stock-cars qui ne cessent depuis le début de la saison de réclamer à grands cris la présence du fameux conducteur de Laprairie, Jean-Paul Cabana, champion National 1961, au volant de sa voiture No 5-A, seront heureux d'apprendre que Jean-Paul a garanti sa présence ce soir à Val St-Michel. Il a donné sa parole au promoteur Omer Briere, qui s'est rendu à Montréal par avion afin de le rencontrer. On compte aussi sur la présence du plus dangereux rival de Cabana sur les pistes montrealaises, nul autre que Jean-Paul Hamel de Montréal, au volant de son Lucky Seven. Sera également de la partie l'excellent conducteur Gerard Major de Ville Laflèche. Gerard est celui qui a failli perdre la vie au Québec Modern Speedway de Val St-Michel, il y a quelques semaines, lors d'un accident très spectaculaire où sa voiture avait fait plusieurs tours dans les airs, pour endommager quelque 150 pieds de la clôture protectrice qui entoure la piste de 1/4 de mille à plan incliné. Les conducteurs de la région seront

Elle a disposé de Leslie Turner, d'Australie, 2-6, 6-4, 6-2. Mlle Haydon, cinquième favorite, a triomphé de Billie Jean Moffitt, la conquérante de Mlle Smith, 6-3, 6-1.

Enfin, Mme Susman l'emporta sur Renee Schuurman, de l'Afrique du Sud, 6-4, 6-3, dans une autre victoire-surprise, car Mme Susman n'était que la huitième favorite en regard de Mlle Schuurman.

Dans les doubles masculins, hier, John Fraser et Rod Laver ont eu raison des Mexicains Rafael Osuna et Antonio Palafox, 2-6, 6-3, 6-4, en quarts-de-finale.

Dennis Ralston et Mlle Haydon ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

Maria Bueno, du Brésil, la Britannique Ann Haydon et l'Américaine Karen Hantze Susman ont vaincu les Australiennes Owen Davison et Donna Schacht, 6-0, 6-2, dans les doubles mixtes.

Enfin, Donna Floyd et Judy Tegar ont emporté sur les Italiennes Silvana Lazzarino et Lea Pericoli, 6-0, 6-4, dans la troisième ronde des doubles féminins.

CE SOIR

AMBLE "2 ans" Spécial 5200.00. Centre, M. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, Joe Broke, L. St-Jacques, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

AMBLE "10". Mlle. V. V. Robillard, Mlle. E. L. Abbey, P. P. Gagnon, Dares, Y. Gagnache, etc.

Advertisement for 'CE SOIR COURSES DE STOCK CARS' at 'Quebec Modern Speedway' on July 4th at 8h30.

Advertisement for 'Montcalm Automobiles' featuring various car models like Mercury, Lincoln, and Continental, with contact information for 901, Tère Ave.

Une victoire américaine au tournoi pro-amateur

TORONTO (PC) — L'amateur américain Bob Gardner a été un coup roulé de 20 pieds lors du premier tour supplémentaire-unicité, ce qui a permis aux États-Unis de l'emporter sur le Canada lors du sixième tournoi annuel Carling pour les pro-amateurs.

Les deux équipes, quatre pros et quatre amateurs, ont fini sur un pied d'égalité 6-6 dans cette compétition de la meilleure balle. La victoire donne une marge de 4-2 aux Américains dans cette série.

George Knudson et l'amateur Gary Cowan avaient triomphé 3-0 du pro Ernie Vossler et de l'amateur américain Fred Meister.

Par ailleurs, Julius Boros et l'amateur Chuck Kocsis, des États-Unis, avaient vaincu le pro Gordie Brydson et Nick Westlock, de Toronto, 2 1-2 à 1-2.

Stan Leonard et George MacKenzie, de Vancouver, ont eu le meilleur 2 1-2 à 1-2 sur le duo américain composé de Jay Brewer et Dick Chapman, amateur de Philadelphie.

En semi-finales masculines aujourd'hui, Laver s'attaquera à Neal Fraser et le frère de celui-ci, John, fera face à Marty Mulligan.

Enfin, Mlle Bueno, maigre 15 doubles fautes, réussit à triompher de sa rivale australienne, Mlle Turner.

En semi-finales masculines aujourd'hui, Laver s'attaquera à Neal Fraser et le frère de celui-ci, John, fera face à Marty Mulligan.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

Large advertisement for Kings Beer featuring a woman playing golf and a man relaxing, with the text 'PRENEZ UNE KINGS BEER LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS'.

ECHOS DU PARLEMENT

Par Henri DUTIL et Claude TESSIER

M. Pierre Lafleur, journaliste autoproclamé du "Soleil"

HYDRO-QUEBEC SOUMISSION NO C-42 MANICOUAGAN 5

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21ème étage, 75, rue St-Jacques, Montréal, à temps pour être reçues à Montréal, le plus tard à 10:30 A.M. heure avancée de l'Est, le jeudi 2 août 1962, relativement à:

a) la fourniture, à la h. usin, sur camion ou wagon de chemin de fer, de tout l'équipement mécanique et électrique requis pour l'usine de traitement des eaux usées du village projeté à Manicouagan 5, P.Q. Cette usine aura une capacité maximale de 300.000 gal. am. par jour et une capacité horaire de pointe de 24.000 gal. am.

b) au montage au chantier de tout l'équipement ci-haut mentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de DOUZE MILLE DOLLARS (\$12.000).

Ce dépôt de garantie est restitué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas à la Commission un bon de garantie d'exécution, le tout en conformité du document d'appel de soumissions.

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumissions du lundi au vendredi inclusivement entre 8:30 A.M. et 5:00 P.M. au bureau de l'ingénieur en chef.

Division des aménagements, HYDRO-QUEBEC, 11ème étage, 75, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

en obtenir copie contre un prépaiement de \$25.00 par exemplaire complet sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Ce montant n'est pas remboursé. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu le document de soumissions directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Canada sont invitées à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe cachetée, fournie à cet effet et sur laquelle doit être libellée la mention: "Soumission No C-42".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires: B. Lacasse - W. E. Johnson, Montréal, le 26 juin 1962.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE PROVINCE DE QUÉBEC SOUMISSIONS

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants:

(1) Terrassement, gravillage et revêtement en béton bitumineux sur diverses rues, dans la cité de Hull, dans la ville de Pontreil à Gatineau et dans le canton de Hull, partie sud, dans les comtés de Hull et de Gatineau, Langueurs 1,32 milles. L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour contrat 8-62".

(2) Terrassement, gravillage et revêtement en béton bitumineux sur divers chemins, dans divers municipalités, dans les comtés de Champlain, Lavaltrie, Pontreil et Montmorency, Langueurs 50,94 milles. L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour contrat 33-62".

(3) Revêtement en béton bitumineux sur le chemin du Rang VII Stehney, dans la municipalité de St-Joseph, à Alma, Langueurs et sur le chemin du Rang X Stehney, dans la municipalité de la paroisse de St-Gédéon, comté de Lac-St-Jean, Langueurs 4,26 milles. L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour contrat 34-62".

(4) Terrassement et gravillage sur la route 18, dans les paroisses de St-Dominique de Jonquière et de La Roche, comté de Jonquière-Kenogami, Langueurs 1,63 milles. L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour contrat 35-62".

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Un exemplaire des plans devra être accompagné d'un chèque certifié payable à l'ordre du Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque certifié ou un mandat de poste au montant de \$10 non remboursable.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié payable à l'ordre du Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque certifié ou un mandat de poste au montant de \$10 non remboursable.

Les soumissions doivent être adressées au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'Est, le 18 juillet 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrière, Secrétaire de la Voirie.

Pas de commentaires

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a rencontré, cette semaine des représentants des instituteurs de la province de Québec relativement au fameux article 232 de la loi de l'Instruction publique qui sera amendée par une loi, cette semaine ou la semaine prochaine. Ceux qui ont rencontré le ministre sont MM. Léopold Garant, Albert Gervais et Aime Brochu. Interrogé sur le résultat de ces entretiens avec les représentants de l'Association des instituteurs, M. Gérin-Lajoie a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire. "La loi est la pour discussion à la Chambre Basse", a dit le ministre de la Jeunesse.

Des fours électriques

Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lesard, a déclaré à la Revue française, numéro de mai, au sujet des aménagements hydro-électriques du Québec:

"Les projets en cours ne prévoient que la réhabilitation d'énergie nécessaire pour répondre à une augmentation normale de la demande. Mais

dans une économie en ébullition comme la nôtre, il est question d'établir de grandes industries nouvelles qui exigent d'énormes quantités d'électricité. Un important projet entre autres est à l'étude: celui d'une aciérie à fours électriques. Afin de ne pas être pris à l'improviste, des groupes de nos ingénieurs analysent depuis déjà quelques années les conditions qui régissent les cours d'eau les plus proches du versant ouest des Laurentides. Il s'agit pour nous d'être prêts à procéder à quelques mois d'avis".

L'échevin Rioux dit aux proprios "QUE LE PRESIDENT DEMISSIONNE!"

Par Albert Lebel

Un événement plutôt inusité s'est produit hier soir à la séance régulière du conseil de Ste-Foy. L'échevin J.-Conrad Rioux a quitté son siège et, à titre de contribuable, a fait une violente sortie contre le président de la Ligue des propriétaires de Ste-Foy, M. Lionel Cyr, dont il a réclamé la démission immédiate.

M. Rioux s'est déclaré très désappointé de l'initiative prise jeudi dernier par le président de la Ligue de faire signer une pétition s'opposant au règlement d'emprunt d'un montant nécessaire au bon fonctionnement des O.T.J. de Ste-Foy.

Il a particulièrement reproché à M. Cyr d'avoir négligé d'assister aux conférences données par le maire et les échevins lors de la journée d'étude des étudiants en administration publique, le 23 juin dernier.

"A cette occasion, les loisirs surtout ont été très bien présentés et expliqués par l'échevin Legendre. Le président de la Ligue aurait trouvé la sagesse à se renseigner sur la nécessité de cet emprunt qu'il combat à l'heure actuelle. Au contraire, il s'est contenté de faire la promenade en autobus et de visiter quelques endroits de Ste-Foy. Il a manqué par là à sa tâche comme président de la Ligue des Propriétaires".

L'échevin Rioux a, par ailleurs, déclaré qu'il est convaincu de l'utilité d'une ligne de propriétaires, mais d'une ligne imbue d'idées constructives capable d'aider l'ensemble des citoyens d'une cité à aller de l'avant. Ce n'est malheureusement pas le cas de la Ligue de Ste-Foy, a affirmé l'échevin.

Un gros camion en écrase un plus petit

Un camion de trois tonnes et une camionnette sont entrés en collision, vers 6 heures hier matin, au croisement du boulevard Charest et de la rue Marie de l'Incarnation. Le constable Borgia précède dans son rapport que le premier véhicule avait renversé sur le second, y emprisonnant ses deux occupants, Jean-Guy Brelon, 268 avenue Proulx Québec-Ouest, et Pierre Savard, 226, 5e Rue, ont été transportés à l'hôpital St-Sacrement par l'ambulance stylistique Marcelus Leur et al; ne semble pas grave.

"Je fais une allusion spéciale au président, lequel, à mon point de vue, n'a aucune des qualités requises pour la charge qu'il occupe, et j'oserais même dire qu'il ferait un très mauvais membre". C'est pourquoi, a conclu M. Rioux, il serait préférable que le président de la Ligue démissionne immédiatement et publiquement.

S. H. le maire Noël Carter a jugé très opportune la mise au



PENDANT QUE LES CANADIENS ALLAIENT aux urnes, le président Kennedy recevait le premier ministre d'Australie, M. Robert Menzies, et l'on sait que tous deux sont d'accord pour resserrer leurs liens commerciaux afin de pallier à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

Pour tous les travailleurs des métiers de constructions

GRANDE ASSEMBLEE D'INFORMATION

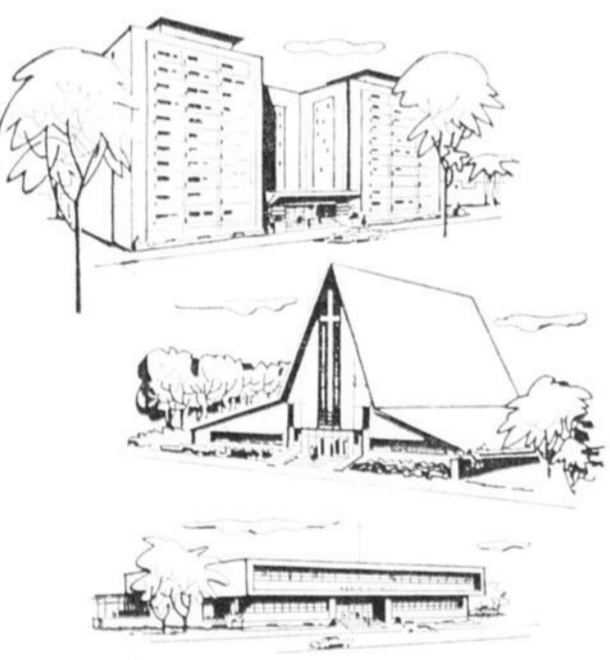
Ce soir à 8h. p.m. Salle des Syndicats

155 Est, Boulevard Charest

On vous donnera des informations au sujet de la grève des plombiers et des électriciens de Québec. Tous les travailleurs en construction doivent être présents.

Le Conseil des Métiers de la Construction (C.S.N.)

POUR TOUT GENRE DE CONSTRUCTION EN BETON



exigez que le ciment employé soit du

CIMENT NATIONAL

un matériau de construction de qualité fabriqué dans le Québec pour le Québec

LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE

606, rue Cathcart, Montréal, P.Q.

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

HORIZONTALEMENT

1. Qui inspire de la répugnance à son pays.

2. Manteau en laine - Recouvre le corps et les mains de la neige.

3. Chef des administrations de la ville.

4. Ligne de fer de la région de la Côte-de-la-Paix.

5. Prénom de l'homme qui a découvert le sucre.

6. Nouvelle municipalité créée en 1962.

VERTICALEMENT

1. Ville de la région de la Côte-de-la-Paix.

2. Prénom de l'homme qui a découvert le sucre.

3. Manteau en laine - Recouvre le corps et les mains de la neige.

4. Chef des administrations de la ville.

5. Ligne de fer de la région de la Côte-de-la-Paix.

6. Prénom de l'homme qui a découvert le sucre.

Village de VALCARTIER SOUMISSIONS

Cherchez et touz de l'égale à primer. Personne ne vient à repérer. Soumissions acceptées jusqu'au 11 juillet.

Adressez à l'Agence de Valcartier (Québec), 812-4884

MINISTÈRE DE LA VOIRIE PROVINCE DE QUÉBEC SOUMISSIONS PROJET 12-62

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour les approches nord du pont Honoré-Mercier, dans la cité de Lasalle, comté de Jacques-Cartier.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque certifié ou un mandat de poste au montant de \$10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié payable à l'ordre du Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'Est, le 25 juillet 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles doivent porter sur l'enveloppe les mots: "Soumission pour contrat 42-62".

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrière, le sous-ministre de la Voirie.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE PROVINCE DE QUÉBEC SOUMISSIONS PROJET 12-62

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour les approches nord du pont Honoré-Mercier, dans la cité de Lasalle, comté de Jacques-Cartier.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque certifié ou un mandat de poste au montant de \$10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié payable à l'ordre du Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'Est, le 25 juillet 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles doivent porter sur l'enveloppe les mots: "Soumission pour contrat 42-62".

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrière, le sous-ministre de la Voirie.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE PROVINCE DE QUÉBEC SOUMISSIONS PROJET 12-62

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour les approches nord du pont Honoré-Mercier, dans la cité de Lasalle, comté de Jacques-Cartier.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque certifié ou un mandat de poste au montant de \$10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié payable à l'ordre du Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'Est, le 25 juillet 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles doivent porter sur l'enveloppe les mots: "Soumission pour contrat 42-62".

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrière, le sous-ministre de la Voirie.

A LA TELEVISION

CFCM-TV Canal 4 - MERCREDI	CFCM-TV Canal 4 - JEUDI	CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI	CKMI-TV Canal 5 - JEUDI	CHLT-TV Canal 7 - MERCREDI
11:00 Mire et musique	11:00 Mire et musique	3:30 Test Pattern (with music)	3:30 Test pattern (with music)	11:00 Le son au 7
12:30 Horaire Commentaire	12:30 Horaire Commentaire	3:55 Opening	3:55 Opening	12:30 Variétés Paul Lemire
12:35 de tout, de tout	12:35 de tout, de tout	4:00 Les nouvelles	4:00 Les nouvelles	12:30 Premier édition
1:00 Nouvelles, sports et météo	1:00 Nouvelles, sports et météo	4:15 Les nouvelles	4:15 Les nouvelles	12:45 Midi sport
1:05 Mire et musique	1:05 Mire et musique	4:30 Les nouvelles	4:30 Les nouvelles	1:00 Pau pourri d'été
1:10 Horaire	1:10 Horaire	4:45 Les nouvelles	4:45 Les nouvelles	1:00 Banquet
1:15 Mire et musique	1:15 Mire et musique	4:55 Les nouvelles	4:55 Les nouvelles	1:00 Long métrage
1:20 Horaire	1:20 Horaire	5:10 Les nouvelles	5:10 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
1:25 Mire et musique	1:25 Mire et musique	5:20 Les nouvelles	5:20 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
1:30 Horaire	1:30 Horaire	5:30 Les nouvelles	5:30 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
1:35 Mire et musique	1:35 Mire et musique	5:40 Les nouvelles	5:40 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
1:40 Horaire	1:40 Horaire	5:50 Les nouvelles	5:50 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
1:45 Mire et musique	1:45 Mire et musique	6:00 Les nouvelles	6:00 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
1:50 Horaire	1:50 Horaire	6:10 Les nouvelles	6:10 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
1:55 Mire et musique	1:55 Mire et musique	6:20 Les nouvelles	6:20 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
2:00 Horaire	2:00 Horaire	6:30 Les nouvelles	6:30 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
2:05 Mire et musique	2:05 Mire et musique	6:40 Les nouvelles	6:40 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
2:10 Horaire	2:10 Horaire	6:50 Les nouvelles	6:50 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
2:15 Mire et musique	2:15 Mire et musique	7:00 Les nouvelles	7:00 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
2:20 Horaire	2:20 Horaire	7:10 Les nouvelles	7:10 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
2:25 Mire et musique	2:25 Mire et musique	7:20 Les nouvelles	7:20 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
2:30 Horaire	2:30 Horaire	7:30 Les nouvelles	7:30 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
2:35 Mire et musique	2:35 Mire et musique	7:40 Les nouvelles	7:40 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
2:40 Horaire	2:40 Horaire	7:50 Les nouvelles	7:50 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
2:45 Mire et musique	2:45 Mire et musique	8:00 Les nouvelles	8:00 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
2:50 Horaire	2:50 Horaire	8:10 Les nouvelles	8:10 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
2:55 Mire et musique	2:55 Mire et musique	8:20 Les nouvelles	8:20 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
3:00 Horaire	3:00 Horaire	8:30 Les nouvelles	8:30 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
3:05 Mire et musique	3:05 Mire et musique	8:40 Les nouvelles	8:40 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
3:10 Horaire	3:10 Horaire	8:50 Les nouvelles	8:50 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
3:15 Mire et musique	3:15 Mire et musique	9:00 Les nouvelles	9:00 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
3:20 Horaire	3:20 Horaire	9:10 Les nouvelles	9:10 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
3:25 Mire et musique	3:25 Mire et musique	9:20 Les nouvelles	9:20 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
3:30 Horaire	3:30 Horaire	9:30 Les nouvelles	9:30 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
3:35 Mire et musique	3:35 Mire et musique	9:40 Les nouvelles	9:40 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
3:40 Horaire	3:40 Horaire	9:50 Les nouvelles	9:50 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
3:45 Mire et musique	3:45 Mire et musique	10:00 Les nouvelles	10:00 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
3:50 Horaire	3:50 Horaire	10:10 Les nouvelles	10:10 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
3:55 Mire et musique	3:55 Mire et musique	10:20 Les nouvelles	10:20 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
4:00 Horaire	4:00 Horaire	10:30 Les nouvelles	10:30 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
4:05 Mire et musique	4:05 Mire et musique	10:40 Les nouvelles	10:40 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
4:10 Horaire	4:10 Horaire	10:50 Les nouvelles	10:50 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
4:15 Mire et musique	4:15 Mire et musique	11:00 Les nouvelles	11:00 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
4:20 Horaire	4:20 Horaire	11:10 Les nouvelles	11:10 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
4:25 Mire et musique	4:25 Mire et musique	11:20 Les nouvelles	11:20 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
4:30 Horaire	4:30 Horaire	11:30 Les nouvelles	11:30 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
4:35 Mire et musique	4:35 Mire et musique	11:40 Les nouvelles	11:40 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
4:40 Horaire	4:40 Horaire	11:50 Les nouvelles	11:50 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
4:45 Mire et musique	4:45 Mire et musique	12:00 Les nouvelles	12:00 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
4:50 Horaire	4:50 Horaire	12:10 Les nouvelles	12:10 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
4:55 Mire et musique	4:55 Mire et musique	12:20 Les nouvelles	12:20 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
5:00 Horaire	5:00 Horaire	12:30 Les nouvelles	12:30 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
5:05 Mire et musique	5:05 Mire et musique	12:40 Les nouvelles	12:40 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
5:10 Horaire	5:10 Horaire	12:50 Les nouvelles	12:50 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
5:15 Mire et musique	5:15 Mire et musique	1:00 Les nouvelles	1:00 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
5:20 Horaire	5:20 Horaire	1:10 Les nouvelles	1:10 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
5:25 Mire et musique	5:25 Mire et musique	1:20 Les nouvelles	1:20 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
5:30 Horaire	5:30 Horaire	1:30 Les nouvelles	1:30 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
5:35 Mire et musique	5:35 Mire et musique	1:40 Les nouvelles	1:40 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
5:40 Horaire	5:40 Horaire	1:50 Les nouvelles	1:50 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
5:45 Mire et musique	5:45 Mire et musique	2:00 Les nouvelles	2:00 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
5:50 Horaire	5:50 Horaire	2:10 Les nouvelles	2:10 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
5:55 Mire et musique	5:55 Mire et musique	2:20 Les nouvelles	2:20 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
6:00 Horaire	6:00 Horaire	2:30 Les nouvelles	2:30 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
6:05 Mire et musique	6:05 Mire et musique	2:40 Les nouvelles	2:40 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
6:10 Horaire	6:10 Horaire	2:50 Les nouvelles	2:50 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
6:15 Mire et musique	6:15 Mire et musique	3:00 Les nouvelles	3:00 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
6:20 Horaire	6:20 Horaire	3:10 Les nouvelles	3:10 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
6:25 Mire et musique	6:25 Mire et musique	3:20 Les nouvelles	3:20 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
6:30 Horaire	6:30 Horaire	3:30 Les nouvelles	3:30 Les nouvelles	1:00 Comité de Monte-Carlo
6:35 Mire et musique	6:35 Mire et musique	3:40 Les nouvelles	3:40 Les nouvelles	1:00 Melody Ranch
6:40 Horaire	6:40 Horaire	3:50 Les nouvelles	3:50 Les nouvelles	1:00 Télé-bulletin
6:45 Mire et musique	6:45 Mire et musique	4:00 Les nouvelles	4:00 Les nouvelles	1:00 Les trois muséographes
6:50 Horaire	6:50 Horaire	4:10 Les nouvelles	4:10 Les nouvelles	1:00 Raquet, belles années
6:55 Mire et musique	6:55 Mire et musique	4:20 Les nouvelles		

LA VENTE COMMENCE

CE MATIN A 9 HEURES

Grande Vente Chez Norman et fils.



AU REZ-DE-CHAUSSÉE

3 groupes de
JOLIES ROBES
Grande variété de modèles

Régulier 8.98 **2 pr 8⁹⁹**

Régulier 10.98 **2 pr 10⁹⁹**

Régulier 12.98 **2 pr 12⁹⁹**



TOUTE VENTE FINALE

Aucune commande postale ou téléphonique ou C.O.D. pour la durée de la vente
AUCUNE MISE DE COTE DE MOINS DE \$35.00
Pas de chèque personnel échange

FERME DE MIDI A 1 H. 30
tant que la vente durera

AU 2ème PLANCHER

BLOUSES
Rég. 1.98 **2 pr 1⁹⁹**

JAMAICAS
Rég. 3.98 **2 pr 3⁹⁹**

"SHORTS"
Rég. 2.98 **2 pr 2⁹⁹**



1c DOUBLERA VOTRE ACHAT

EXEMPLE: Vous achetez une robe à 8.98, vous ajoutez UN SOU, soit 8.99 et vous obtenez 2 ROBES. Votre SOU DOUBLERA la valeur de votre ACHAT.

"SLIMS"
Rég. 5.98 **2 pr 5⁹⁹**

Ensembles sport
Rég. 10.98 **2 pr 10⁹⁹**



DEPT. **SPORT**
GROS **GILETS**
Rég. 9.98 **2 pr 9⁹⁹**



CARDIGANS EN BANLON
Régulier 6.98 **2 pr 6⁹⁹**

ENSEMBLES ROBES et DUSTERS
Rég. 24.98 **2 pr 24⁹⁹**
DOUBLERA VOTRE ACHAT

JUPES ASSORTIES
Régulier 3.98 **2 pr 3⁹⁹**



JUPES BLANCHES
Régulier 5.98 **2 pr 5⁹⁹**



BLOUSES
Régulier 3.98 **2 pr 3⁹⁹**

LA VENTE COMMENCE DEMAIN MATIN A 9 HEURES

AU SOUS-SOL
ENSEMBLES SPORT MATERNITE
Régulier 8.98 **2 pr 8⁹⁹**

SLACKS - SHORTS et TOPS MATERNITE POUR LE 1 PRIX DE 1
EXTRA SPECIAL!

ROBES d'ETE
Régulier 6.98 **2 pr 6⁹⁹**
DOUBLERA VOTRE ACHAT



AU 2ème COSTUMES EN TRICOT EXTRA-SPECIAL!
Rég. 29.98 **2 pr 29⁹⁹**

MANTEAUX EN AIR FOAM
Rég. 24.98 **2 pr 24⁹⁹**

MANTEAUX
Lainage de printemps
Rég. 29.98 **2 pr 29⁹⁹**

TRENCHES
Rég. 19.98 **2 pr 19⁹⁹**



"LORS DE NOTRE DERNIÈRE VENTE"
BAT-SON PLEIN

CE FUT UN IMMENSE SUCCES
Cette fois-ci notre magasin regorgera encore plus de centaines d'articles extraordinaires offerts dans tous nos rayons. Ne manquez pas d'en profiter en venant ce matin à 9 heures.

POUR ENFANTS

MANTEAUX "BLACK WATCH" 2 à 3x Régulier 15.98 2 pr 15⁹⁹	JUMPERS GRIS - Styles ECOIERES 7 à 12 Régulier 3.98 2 pr 3⁹⁹	
ROBES ASSORTIES Rég. 3.98 2 POUR 3⁹⁹	SHORTS TRES BEAU CHOIX Rég. 2.98 2 POUR 2⁹⁹	HABITS DE GARÇONS 2 à 6x - Rég. 1.98 2 POUR 1⁹⁹

OBTENEZ DEUX POUR LE PRIX D'UNE

BRASSIERE LONGUE 2 pour **4⁹⁹**
\$4.98

BRASSIERE COURTE 2 pour **2⁹⁹**
\$2.98

BRASSIERE LONGUE 9⁹⁹
en dentelle \$9.98 2 pour

GAINÉ "Lelong" 5⁹⁹
Valeur de \$10.00 pour

Corset "Nu-Back" 4⁹⁹
Valeur de \$8.00 pour

GAINÉ CULOTTE 3⁹⁹
Valeur de \$5.98 pour

BRASSIERE COURTE 1⁹⁹
Valeur de \$2.08 pour

AIR CLIMATISE PAR TOUT LE MAGASIN

Norman et fils

COIN DU PONT et ST-JOSEPH

NOTES SUR L'ACTUALITE

Des porte-parole du gouvernement de Washington admettent que le problème du dollar américain est devenu plus complexe en raison de la crise financière que traverse le Canada. Mais ils soulignent que la situation aux Etats-Unis est plus réjouissante qu'elle ne l'est au Canada et qu'à tout considérer, les répercussions de la crise canadienne auront vraisemblablement une durée temporaire.

Cependant, ces effets ne devraient pas être pris à la légère. Comme le fait remarquer un éditorial d'un journal new-yorkais, le Canada est notre plus important débouché commercial et sa décision de réduire les importations en augmentant les tarifs se traduira par une diminution de notre surplus commercial. De plus, l'augmentation du taux d'escompte de la Banque du Canada encouragera les Canadiens à emprunter sur notre marché monétaire; par voie de conséquence, certains détenteurs de dollars américains seront attirés par les plus hauts rendements disponibles au Canada. Ces deux courants sont de nature à accélérer les sorties de dollars américains. Si le déficit de la balance américaine des paiements augmente de nouveau, les détenteurs étrangers de dollars américains pourraient venir à la conclusion que ce problème est devenu incontrôlable.

Amélioration prévue de la situation de l'emploi

Le nouveau programme d'austérité du gouvernement canadien devrait stimuler l'essor de nos industries manufacturières en permettant à celles-ci de tirer profit de la réduction prévue de nos achats à l'étranger. Une telle politique aura vraisemblablement d'heureuses répercussions sur le niveau et la stabilité de l'emploi. Le dernier relevé national des affaires et de l'industrie effectué à travers le pays par "Manpower Services Limited" semble confirmer ces prévisions optimistes. On prévoit, en effet, une amélioration générale de l'emploi dans les principales villes canadiennes au cours du troisième trimestre de l'année. Plus de 500 firmes représentant un groupe imposant de commerçants et d'industriels ont participé au relevé. De ce nombre, 145 s'attendent à augmenter leur bordereau de paie, 347 ne prévoient aucun changement et 21 ont donné à entendre qu'ils réduiront leur personnel. C'est la ville d'Edmonton qui offre les perspectives les plus encourageantes dans le domaine de l'emploi; des 65 compagnies interrogées dans cette ville, pas moins de 31 songent à augmenter leurs effectifs et deux seulement laissent prévoir des congédiements. On ne possède aucune donnée pour la cité de Québec, mais les prévisions faites dans la métropole demeurent encourageantes, bien que l'augmentation prévue des effectifs ouvriers pour le troisième quart de l'année ne soit pas aussi importante que celle du second trimestre.

Le commerce des fruits et légumes

Montreal (IPC) Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs et négociants en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Table listing various fruits and vegetables such as Rhubarbe, Tomates, Marché des bovins, Asperges, Betteraves, Carottes, Choux, etc., with their respective prices per unit.

Plus grande vigueur du dollar canadien

NEW YORK (IPC) — Le dollar canadien a monté de 3-16 de cent à \$0.92 3-8, en devises américaines, hier, au moment de la fermeture des cours. Il y a une semaine, il était à \$0.92 17-32.

La livre sterling était à la baisse de 1-16 de cent à \$2.80 51-64.

MONTREAL (IPC) — Le dollar américain était à une prime de 8 3-16 pour cent en devises canadiennes, soit un taux inchangé, hier.

La livre sterling a baissé de 5-8 de cent à \$3.03 1-4.

Le dollar américain offert \$1.07 31-32; demande \$1.06 1-32.

Brèves nouvelles des corporations

Canada Gen. Fund approuve les mesures d'austérité

BOSTON (Special) — Dans un rapport aux actionnaires pour le trimestre finissant le 31 mai 1962, M. William F. Shelley, président de Canada General Fund Limited, a déclaré que le gouvernement canadien a adopté des mesures constructives visant à réduire les dépenses du gouvernement et à fournir aux manufacturiers canadiens de plus grandes opportunités d'expansion en réduisant les importations moins attractives.

Le 31 mai, la valeur de chacune des actions de Fonds par rapport à l'actif s'établissait à \$14.40 comparativement à \$15.68 à la date correspondante l'an dernier. Il s'agit d'une diminution de 8 pour cent seulement, ce qui offre un contraste frappant avec la baisse de beaucoup plus forte des marchés mobiliers américains.

Bon trimestre pour Canadian Breweries

Les ventes de Canadian Breweries Limited se sont accrues de 3% pour atteindre \$82,209,701 au cours du trimestre qui se termine le 30 avril 1962, et on les compare à celles de la période correspondante de l'année précédente. Quant aux bénéfices nets, ils ont passé de \$2,129,082 à \$2,318,245 au cours de la même période, en l'occurrence un gain de 9%.

Progress constants de la Mutual Life

Plus de \$31 millions de nouvelles ventes d'assurance-vie ont été faites au Canada par les représentants de la Mutual Life of Canada au cours de la période de 8 semaines précédant les conférences de ventes de la compagnie à Québec et à Jasper, M. J. Edouard, Directeur de l'Ontario, a publié les résultats du service des ventes lors d'une réunion tenue dans notre ville au cours de laquelle on a rendu hommage à M. E. E. Rieder, président de la compagnie.

La Corporation de Gaz Naturel et ses activités

La Corporation de Gaz Naturel de Québec a subi une perte nette d'environ \$1,600,000 durant l'exercice clos le 30 juin 1962, ce qui constitue une diminution appréciable en regard de la perte de \$3,697,307 qu'elle avait enregistrée l'année fiscale précédente. M. Glenn O. Maddock, président de la compagnie, prévoit un "modeste profit" durant l'exercice 1962-63 par suite de la récente augmentation des tarifs.

Suspension des actions de la cie E. L. Bruce

La Commission américaine des valeurs mobilières vient d'ordonner une seconde suspension, d'un délai de 30 jours, des transactions sur les actions de E. L. Bruce Co. à la Bourse Américaine. Les transactions avaient été suspendues une première fois au début de mai, lorsque M. Edward M. Gilbert, qui revendit qu'il avait approprié une somme de \$14 million, déclara qu'il n'était pas autorisé à vendre ces actions.

La présidence à M. C.-C. Brannan

Le conseil d'administration de l'International Harvester Company of Canada, Limited a nommé l'élection de M. Charles Claude Brannan à la présidence de la compagnie. Il succède à M. Walter W. Kilbourn qui assumera de nouvelles et importantes fonctions à la compagnie Internationale Harvester à Chicago.

Offre d'achat d'actions

THE BUTTERNUT HOSIERY COMPANY LIMITED La Bourse Canadienne a été avisée que plus de 80% des actions ordinaires de la compagnie, ont été déposées à la suite de l'offre faite le 18 juin par Belding Corbett Limited aux porteurs d'actions ordinaires. Cette offre expirera le 31 juillet.

QUATRIEME HAUSSE CONSECUTIVE DE LA BOURSE DE NEW YORK

NEW YORK (PA) — La hausse du marché s'est accentuée hier pour la quatrième séance consécutive à la faveur d'une reprise-surprise. L'activité a été modérée. Aujourd'hui, la Bourse sera inactive en raison de la Fête de l'Indépendance. Les analystes attribuent cette hausse à des facteurs techniques. Du Pont a gagné 3 1-2 points, Corning Glass 6 3-8 et Laggett and Myers 2 1-2. La moyenne que la Presse Associe établit pour 60 valeurs a haussé de 210 à 215.30. Le virement a été de 3,920,000 actions au regard de 3,450,000, lundi. Polaroid a été le stock le plus en demande, montant de 3 7-8 à 163 5-8 sur un déplacement de 75,000 actions.

MONTREAL (IPC) — Les cours étaient mixtes hier en Place locale. Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de quatre contre trois. Les banques ont décliné. Royale a baissé de 1 3-8 à 68 3-4. Montréal d'un point à 56 3-8 et Nova Scotia de 3-8 à 62 5-8. Dans le secteur des papeteries, Moore a haussé de 1 5-8 à 44 1-4. Dans le compartiment des valeurs sidérurgiques, Dominion Foundries a progressé de 1 1-4 à 51 1-4. Atlas Steel a haussé d'un point à 31 1-4 et Steel Company of Canada a baissé de 1-2 à 16 7-8. Dans le secteur des mines, Anglo-American Molybdenite a monté de 20 cents à \$2.70 et Chemalloy de 20 cents à \$1.19. Par contre, Helium Corporation a baissé de 20 cents à 90 cents et Mount Pleasant de 8 cents à \$1.74.

TORONTO (IPC) — La Bourse de Toronto était terne hier, jour où elle a enregistré le plus faible volume de transactions depuis un an. Les prix étaient mixtes; les valeurs industrielles et les titres aériens ont baissé, tandis que les métaux usuels et les pétroles de l'Ouest montaient. Ce sont les banques qui ont enregistré le plus de faiblesse sur le grand marché. Les titres de ce genre cotés à Toronto ont baissé. La Banque Royale a été le plus durement touché; elle a perdu deux points. Les titres d'or canadiens d'un kilo valaient \$37.85 à \$38.10 l'once de fin au lieu de \$37.80-38.05 vendredi dernier.

LENTE ALLURE DU MARCHÉ CANADIEN DES OBLIGATIONS

MONTREAL (IPC) — Les prix des obligations sont demeurés à la baisse durant une séance terne hier. Les investisseurs ont bien accueilli l'offre de \$200,000 de débentures, série "B", à 4 1/2%, avec un terme de 12 ans de la Corporation Fédérale de Montréal. Cette émission a été offerte par La Maison Bienville. Par ailleurs, le rendement moyen obtenu sur la dernière émission de billets du trésor d'une durée de 13 semaines du gouvernement américain a atteint 2.80 pour cent comparativement à 2.72 p.c. la semaine dernière; incidemment, c'était le plus haut rendement encore vu depuis plus de 2 1/2 ans.

NEW YORK (IPA) — Les obligations du trésor américain et les émissions des corporations étaient tantôt irrégulières tantôt modérément à la baisse hier. Les obligations des chemins de fer ont bénéficié d'un léger regain d'intérêt des investisseurs et les cours ont monté. Par contre, les services publics et les émissions industrielles ont cédé un peu de terrain.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing various stocks such as Alcan, Bell, Cdn Pac, etc., with their current prices and changes.

BOURSE CANADIENNE

Table listing various Canadian stocks such as Alcan, Bell, Cdn Pac, etc., with their current prices and changes.

Dividendes déclarés

British Columbia Sugar Refinery Ltd., actions privilégiées, 25 cents, payable le 21 juillet, enregistrement le 10 juillet. Federal Grain Ltd., actions ordinaires de la classe A, 35 cents; actions privilégiées, 25 cents, le 1er août, enregistrement le 19 juillet. Peoples Credit Jewellers Ltd., actions ordinaires, 15 cents, le 15 août, enregistrement le 31 juillet. Ogilvie Flour Mills Company, actions privilégiées, \$1.75, le 1er septembre, enregistrement le 1er août.

Nomination à la Banque Royale



M. J.-M. Lambert, nommé à la Banque Royale du Canada annonce la nomination comme gerant de sa succursale principale à Québec. Il succède à M. C. P. Petrie, qui se voit accorder un congé pour occuper le poste de gerant de la RoyNat Ltee dans le district de Montréal. La RoyNat a été constituée récemment pour fournir des capitaux à moyen terme aux compagnies canadiennes. M. Lambert était gerant à la succursale de Sherbrooke de la Banque Royale depuis neuf ans.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix de gros des produits agricoles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Table listing various agricultural products such as Wheat, Corn, Soybeans, etc., with their prices and market status.

Matières premières

Table listing various raw materials such as Sugar, Coffee, Tea, etc., with their prices and market status.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (PC) Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 38.90 nouveaux francs hier sur le marché libre de l'or en France. Cela représente un changement sur le prix de la veille. La pièce d'or américaine de \$10, se cotait à 101.00 nouveaux francs soit une hausse de 40 centimes sur le prix de lundi.

LONDRES (PC) La cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen s'établit à l'achat et \$35.12 à la vente. Le prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots s'établit à \$35.11-11-60 (260 shillings, 3-4 pence), comparativement à \$35.10-4-100 lundi.

Aucune tendance définie à Londres

LONDRES (Reuter) La séance d'hier n'a pu établir de tendance définie. Le climat est dit à certains facteurs saisonniers. La section des vacances avait une portée sur la baisse du volume des transactions et malgré un regain dans les ventes à crédit et le bon début de semaine à Wall Street, la Bourse était erratique.

Les valeurs en dollars ajustées hier ont été de \$1.00 à \$1.02. Au contraire les valeurs canadiennes hésitaient à la suite de la fermeture des marchés canadiens la veille. De futures certaines étaient enregistrées à la section industrielle; cependant le volume était restreint. Chez les valeurs internationales, la vedette était Unilever qui marquait des gains.

Prix domestiques pour les métaux

MONTREAL (IPC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Table listing domestic metal prices for various metals like Lead, Zinc, Copper, etc.

Marché à terme du métal argent

MONTREAL (IPC) — Voici les cours du marché à terme du métal argent à la Bourse de Montréal.

Table listing silver market prices for different periods.

CITÉ DE QUÉBEC

COOPERATION DE QUÉBEC CORPORATION OF QUÉBEC INC. 2090 PIERRE DE BOUYAUX A INCENDIÉS DE 21% SÉRIE DES ASSURÉS. Avis public est par le présent donné de la somme de \$2,000,000 de primes de dommages, incendies, vols et autres, à soumettre aux conditions de la police de la compagnie.

Systemes et Procédures Gérant Adjoint

Une importante compagnie, dont le siège social est à Montréal, désire assurer les services d'un Gérant Adjoint dans son département de Systemes et Procédures. Le poste de Gérant deviendra libre dans deux ans à l'occasion de la promotion du Gerant actuel à la Vice-Présidence de l'Administration. Le programme du département de Systemes et Procédures comprend, entre autres, l'introduction d'un système de contrôle budgétaire des profits. Au cours de ses deux ans à ce poste, le Gérant Adjoint sera appelé à jouer un rôle primordial dans le développement de ce système et à assumer graduellement la direction du département dans tous les domaines. Le candidat idéal serait un homme âgé d'environ 28 ans qui depuis sa sortie d'université, s'est spécialisé en comptabilité et en "systemes et procédures", mais dont le but ultime est de participer à la haute administration générale. Il devrait être parfaitement bilingue. Le salaire initial sera assez élevé pour attirer un homme très doué, qui sera en mesure d'atteindre le salaire de \$16,000 en l'espace de six ans. Prière d'adresser votre application (Référence GM/29/LS) à: RIDELETT, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON 630 Ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2, Québec. Votre application sera considérée confidentielle.

VACANCES MERVEILLEUSES...

Advertisement for vacation packages in Manoir Richelieu, La Malbaie, P.Q., featuring scenic views and amenities.

Cours transmis par la Presse Canadienne Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including titles, prices, and changes.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Protestations de la Nlle-Zélande

AUCKLAND (PA) — Le ministre du Commerce de la Nouvelle-Zélande, M. John Marshall, a déclaré hier que son gouvernement fera des représentations auprès des autorités canadiennes relativement à la levée de certains droits sur des importations annoncées le 25 juin.

Tendance des prix

New York — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0,0 point à 162,12.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including titles, prices, and changes.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

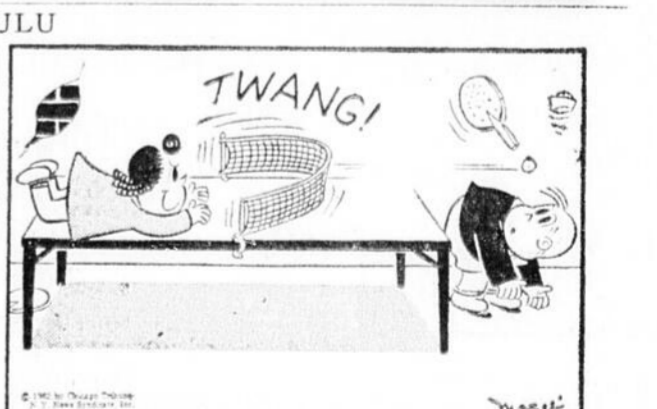
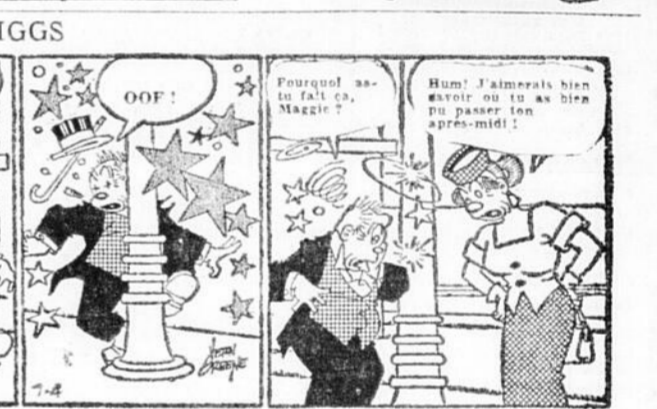
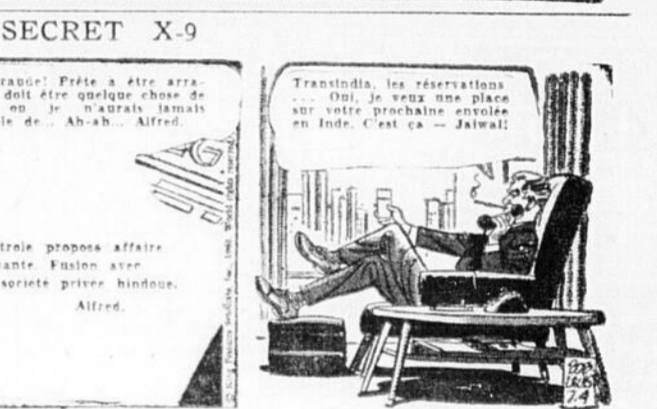
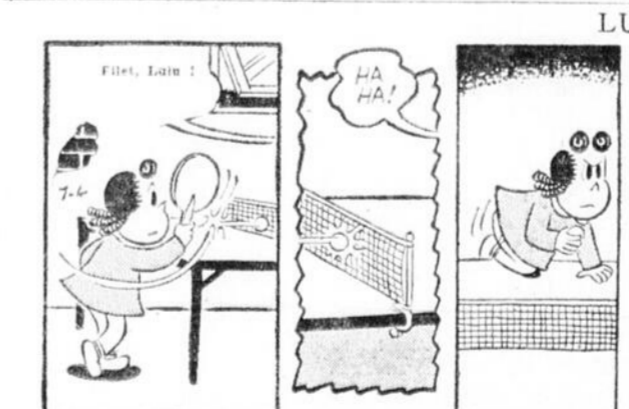
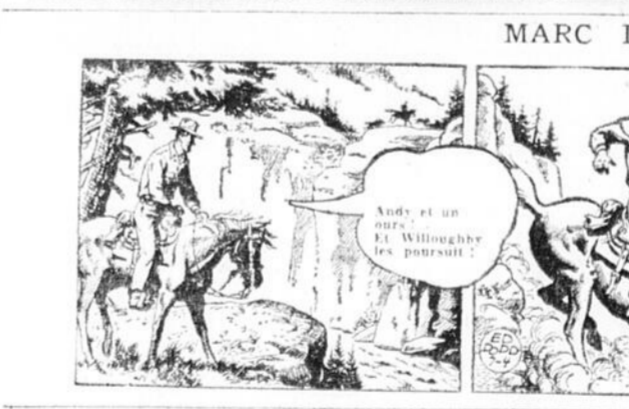
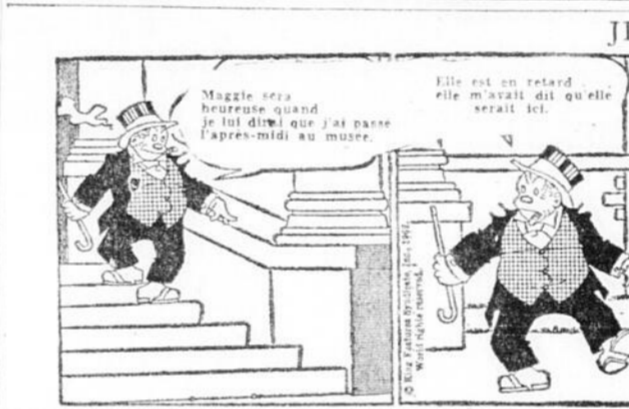
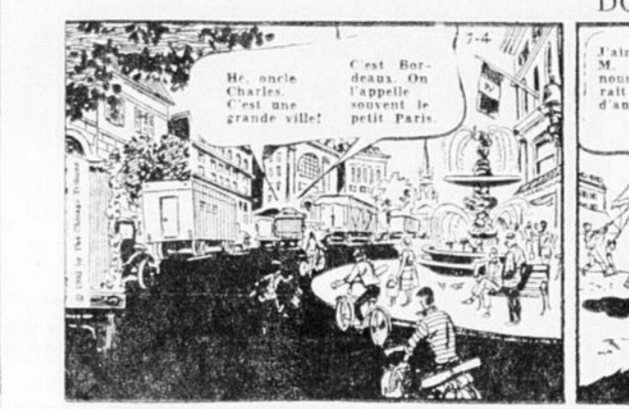
Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.

Les obligations à New York

Table of bond market data, including titles, prices, and changes.



Titres au comptoir

Table of stock market data for various companies, including titles, prices, and changes.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St. Charles.

La classification morale est établie sur les films tels qu'ils sont présentés au public. Elle est établie au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inscrivent aux meilleurs sources. Elles ont été vérifiées pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent être modifiées pour le reste du programme si celui-ci y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- AA - ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A - ADULTES: Films qui ne contiennent qu'une ou deux scènes de violence ou de nudité, ou qui contiennent des scènes de violence ou de nudité qui ne sont pas destinées à provoquer l'émotion ou le plaisir. Les adultes y ont droit sans restriction. Les enfants de moins de 16 ans ne sont admis qu'après midi, avant 13 h 30.
- AR - ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la teneur qu'ils développent, ou de certaines idées ou attitudes qui peuvent nuire à la morale ou à la santé physique et mentale de la jeunesse.
- D - A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé physique et morale de la jeunesse.
- F - À PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL — Représentation continue de 11 h. 45 à 11 h. Contre métrage. A. 12.45, 2.30, 4.45, 6.45, 8.45, 10.45. "Big Red" (AA) — 88 min. Technicolor. A. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Dernier spectacle complet à 8.15 hrs. Les enfants de 10 à 13 ans sont admis l'après-midi avant 13 h 30.

CARTIER — Liane l'Esclave Blanche (AR) — 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 hrs. Agent Secret (A) — 2.30, 4.30, 6.30, 8.30 hrs. Années: 3.45, 5.45 hrs. Nouveaux: 8.00 hrs.

CINEMA DE PARIS — Ça va être la fête (AA) — 12.35, 2.55, 4.45, 6.55 hrs. La Tête du Tyran (AR) — 2.10, 4.10, 6.10, 8.10 hrs. Actualité: 3.45 et 6.10 hrs.



Trois guitaristes qui paraîtront dans le film "The Spiral Road" ont joué la sérénade à Rock Hudson et Marilyn Maxwell lorsque cette dernière est venue rendre visite à l'équipe de production sur le plateau. En plus de Rock Hudson, "The Spiral Road" mettra également en vedette Burl Ives et Gene Rowlands.

venue rendre visite à l'équipe de production sur le plateau. En plus de Rock Hudson, "The Spiral Road" mettra également en vedette Burl Ives et Gene Rowlands.

L'ascension de Sophia Loren vers la gloire a été un conte de fées

(Par Eugen Levin)

Rome (PA) Partie des quartiers pauvres de Naples, Sophia Loren a décroché à Hollywood l'Oscar. C'est le conte qu'elle a vécu.

Il fut un jour où la flûte jeune fille hantait le sordide quartier de Pozzuoli à Naples. Elle habitait là avec la famille de sa mère dans un logis de quatre pièces où neuf personnes dormaient dans l'unique chambre à coucher.

Aujourd'hui son univers est sans limite. La brune actrice domine ce monde prestigieux où elle vient de remporter l'Academy Award décerné à la meilleure actrice pour 1961.

Cette victoire fait d'elle la première étoile à meriter la plus haute récompense de Hollywood pour son rôle tenu dans un film non anglais. Elle lui a valu la manchette de première page de tous les journaux italiens.

Depuis la Sicile jusqu'aux Alpes, la cent femme s'arracha les magazines redonnant l'histoire fabuleuse de Sophia et permettant à ses consœurs de rêver d'une semblable carrière.

Sophia fut interviewée au réseau de télévision italien et on lui posa la question: "Quel conseil donneriez-vous aux jeunes filles qui auraient le désir d'embrasser la carrière de cinéma."

"Si vous n'êtes pas physiquement, intellectuellement et spirituellement préparée, ne tentez pas la chance. Il se présente trop de difficultés. Vous y rencontrerez trop d'amertume."

"Si vous croyez pouvoir réussir, alors allez-y, parce que c'est aussi une belle carrière."

Sophia doit en savoir quelque chose. La vie est belle aussi.

VIE DE LUNE

Elle habite un somptueux appartement près de l'ancien Forum romain. Elle possède aussi avec son mari, Carlo Ponti, un chalet en Suisse.

Sa garde-robe contient une manne de vision. Elle a fait don à sa mère d'un manteau en léopard.

Il n'en fut pas toujours ainsi.

En 1934, lors de la naissance de Sophia, sa mère, Romilda Villani, retourna vivre dans sa famille à Pozzuoli après avoir vainement tenté de se faire une carrière dans le cinéma, à Rome.

Sophia grandit à l'ombre des édifices roses et blancs entassés dans le quartier de Pozzuoli, et passa une partie de son temps à regarder les mouettes et les navires évoluant dans la baie de Naples.

La guerre rendit son existence encore un peu plus pénible.

Il fut des jours où Sophia et sa sœur, Maria, n'avaient rien ou à peu près rien à manger, parfois une seule tranche de pain et quelques gorgées d'eau.



L'actrice de cinéma Jane Russell, fondatrice et présidente d'un programme d'adoption d'enfants réfugiés, tente ici d'apprivoiser un jeune

orphelin chinois qui vient d'arriver de Hong-Kong. Mme G. Lee, à droite, a accompagné les petits dans leur voyage.

(Téléphoto — PA)

A 85 ans, Mary Garden donne un concert émouvant dans un hôpital

Aberdeen, Ecosse (PA) Mary Garden, ancienne cantatrice d'opéra, qui commut une célébrité mondiale, vient de chanter encore une fois devant un auditoire assez particulier.

Maintenant âgée de 85 ans et actuellement en convalescence après s'être cassé les deux bras à la suite d'une chute, le soprano à la voix d'or, assise sur une chaise roulante, a chanté pour les patients, infirmières et médecins qui remplissaient à capacity une salle de l'hôpital Royal, d'Aberdeen, en Ecosse.

C'était la première fois qu'elle chantait en public depuis très longtemps. Elle interpréta la vieille ballade écossaise toujours si douce: "Anne Laurie".

Mary Garden naquit à Aberdeen le 20 février 1877. A l'âge de six ans, ses parents émigrèrent à New York et, plus tard, à Chicago, où elle prit ses premières leçons de chant. Avant le début du siècle, elle se rendit à Paris pour se perfectionner et chanta à l'Opéra-Comique, en 1900.

C'est dans le rôle de Thaïs qu'elle fit sa première apparition à New York. La cantatrice termina sa carrière en 1934 et retourna à Aberdeen, il y a quelques années.

Après son accident, lorsqu'elle fut admise à l'hôpital, Mary Garden passa d'abord inaperçue mais, peu après, quelqu'un la reconnut et lui demanda de chanter pour les autres patients. Elle accepta et, après avoir chanté sa mélodie, l'ex-grande actrice en-

tendit les applaudissements et ses yeux se remplirent de larmes.

Duc d'Orléans EXCURSIONS
 • 7 h. s.m. — Croisières au clair de lune de 8h. à 11h.
 • 4h. p.m. — Châteaux Montmorency — Pont de Québec.
 • 10h. a.m. — Ste-Anne-de-Beaupré.
 TEL.: 625-2554

De la France, L'INCOMPARABLE CHANTEUSE
*** MICHELE SANDRY ***
 qui interprète pour vous les plus belles chansons de son répertoire.
 Jacques Drolet et ses musiciens. Res.: 529-3721

En 2e semaine au BARIL D'HUITRES TRIOMPHE!

DANSE TOUS LES SOIRS
 avec 2 ORCHESTRES
 Ouvert ven. et sam. jusqu. 2h. a.m.

IMPERIAL
 Il risque tout, afin d'atteindre le niveau social qu'il croit mériter.
"CE MONDE À PART"
 Paul NEWMAN et Barbara BUSH
"LE CARREFOUR DE LA VENGEANCE"
 Stephen McNALLY et Peggy CASTLE

AU LOUIS XIV
 "atmosphère du vieux Québec"
 26 rue Notre-Dame
*** JEAN ROBY ***
 la vitesse dans la danse à découvrir.
*** JEANNETTE CURTIS ***
 joie et agilité dans la danse.
 Res.: 529-3721

*** 8 ARTISTES EN SCÈNE ***
 • DANSE • CHANT • COMÉDIE PARISIENNE
 • GAÏTE • CHARME • ENCHANTEMENT

Film tourné aux Nations Unies

Bob Hope jouera dans "A Global Affair", comédie romantique à caractère international qui sera tournée à New York l'an prochain dans le décor des Nations Unies.

FLAMINGO En vedette cette semaine
 La ravissante et agaçante danseuse
*** NINA ROYCE ***
 * BUDDY JOURDAIN chanteur-instrumentiste de couleur * JACQUES AUGER chanteur fantaisiste
 * TOM McLEAN et son trio
 Heures des spectacles: Semaine: 10.30 — 12.30
 Samedi 9.00 — 11.00 — 1.00 — Dimanche 9.00 — 11.00
 RES.: 522-4728

AU CORONET
 De retour les dynamiques chanteurs, instrumentistes et comédiens — THE
CLOVER BOYS
 dans leur sensationnel et nouveau numéro.
 * HUGUETTE LACHANCE m.c. dans son tour de chant
 SPECTACLES à 10h. et 12.00
 RES.: 523-2107

CHEZ EMILE
 DE RETOUR à la très grande demande
Monsieur TWIST
*** GUY ROGER *** ainsi que la toute agaçante danseuse
*** LYNN MUNROE ***
 • ENDRÉ CLEMENT chanteur-animateur
 • LÉON BENOÎT et son ensemble
 Spectacles sur semaine: 10h.15, 12h.30, Samedi: 9h.15h., 1h. Dimanche: 9h., 11h.
 JAMAIS DE PRIX D'ENTRÉE
 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche. Res.: 524-0091

Au Bal Tabarin
*** De Cuba ***
 LA DANSE à son meilleur avec
AUREA DE ORO
 CÉLEBRE DANSEUSE
 qui a conquis le monde entier avec son superbe numéro de danse. Elle interprète à merveille le "Cha Cha Cha", le "Twist", le "Calypso", ainsi que les fameuses danses exotiques.
*** HARGER & WANDA ***
 et leurs chorégraphes dans un numéro de nouveauté
*** ROLAND MONTREUIL ***
 chanteur et m.c.
 AUCUN MINIMUM — RES.: 524-6200

"CLUB" La Fayette
 587 est, boul. Charest, Qué.
 AIR CLIMATISÉ EN VEDETTE Les sensationnels
THE RIVIERAS
 couple de danseurs parisiens les plus connus au monde
LUCIENNE DUBOIS et ses chansons **MARCEL DELAGE** animateur
SPECTACLES SUR SEMAINE:
 à 10h.30 et 12h.45 — le samedi 8h.30, 10h.30 et 12h.45
DANSE CONTINUELLE TOUS LES SOIRS dès 8 heures 30
SALLES POUR RECEPTIONS DE NOCES et pour toute autre occasion

Laurier Jusqua Jeudi
 Gregory Peck, Jean Simmons
 Carroll Baker, Charlton Heston
"LES GRANDS ESPACES"
 Technirama — Technicolor
 Don Murray
"LA NUIT DES MARI"

VICTORIA CLASSIC à l'affiche
 Bob Hope, Lucille Ball
"VOULEZ-VOUS PECHER avec MOI?"
 aussi
 Robert Mitchum dans
"LES COMBATTANTS DE LA NUIT"
 avec Anne Heywood

RIALTO Jusqua Jeudi Soir
"NE TIREZ PAS SUR LE BANDIT"
 (Avec Jean James) COULEURS!
 Bob Hope et Rhonda Fleming
 aussi
"AU FIL DE L'ÉPÉE"
 (Trois Heures) Double
 Burt Lancaster, Kirk Douglas

CAPITOL UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS
 DEUX DERNIERS JOURS
 Représentation continue de 12h.45 à 11h. "Big Red" à 1h.30, 4h.25, 6h.45, 9h.30.
 Les enfants de 10 à 13 ans sont admis l'après-midi avant 13 h 30.
 Entrée: 50c; Enfants 10-12 ans: 30c

WALTER PIDGEON
GILLES PAYANT
 Voile Jeannette Doris Genest Bertrand Lussier
MATINÉES-65/ SOIRS-85c

Vous en éprouver une nouvelle dimension de crainte!
GLENN FORD-LEE REMICK
Expérimentez in Tenor
 aussi: David Jansson et Polly Bergen dans "BELLE SOMMERS"
JUSQU'À JEUDI SOIR **EMPIRE** Dernier spectacle complet à 7 h. 45 p.m.

CINEMA-PARIS Jusqua vendredi incl.
 MURIEL DESPAIN ET PIERRE BARRÉ
EDDIE CONSTANTINE
 BARBARA LARGO et CLAUDE CÉVAL
ÇA VA ÊTRE TA FÊTE
 SOUPE TECHNICOLOR
LA TÊTE DU TYRAN
 L'histoire d'un amour étrange et d'une vengeance implacable...
 avec MASSIMO GIROTTI ISABELLE COREY

EN PRIMEUR
Eddie CONSTANTINE
"LARRY, AGENT SECRET"
 PROGRAMME DOUBLÉ DE RECITS PALPITANTS
LIANE L'ESCLAVE BLANCHE
 MARION MICHAEL — ADRIAN HOVEN
CARTIER LAIRET Jusqua Jeudi Soir

PIGALLE A l'affiche
 Un homme jaloux est capable de tout
Erno CRISA
Mario BELLU
Jalousie
 AUSSI
LOUIS DE FUNES
 DANS
NI VU NI CONNU

RESULTATS LA JOURNEE MEME ANNONCES CLASSEES

Une petite annonce publiée dans des annonces classées L'ÉVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication Signalez : 525-5133

L'ÉVENEMENT-JOURNAL TEL: 525-5133

TARIF AU COMPTANT 1 ligne la semaine comptée de 5 mots 25

ABONNEMENT L'ÉVENEMENT-JOURNAL Prix de l'abonnement à l'Évenement-Journal

ARGENT A PRETER ARGENT particulier, première et deuxième hypothèques

PRETS PAR TELEPHONE \$50 à \$5,000 APPELEZ GEO-A LECLERC 529-4571

COMMUNITY FINANCE CORP 44 DE LA COURONNE, SUITE 102 QUÉBEC

CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN APPELÉZ P. KRONSTROM 547-3605

PRETS en PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUES

THIBEAULT & ASSOCIES INCORPORÉE 288 ST-JOSEPH EST - QUÉBEC 522-6464

AUTOMOBILES A VENDRE AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES Liste Notre prix 1961 MERCEDES, D.K.W. \$1,650. \$1,350.

VERSAILLES AUTOMOBILES 105, 3e AVENUE TEL: 525-4532

FEMMES, FILLES DEMANDEES FEMMES, FILLES DEMANDEES

TELEPHONISTE-RECEPTIONNISTE demandée

Jeune femme demandée, pour travailler comme téléphoniste-réceptionniste.

EXCELLENTE CONDITIONS DE TRAVAIL, stabilité d'emploi, tous les bénéfices courants.

TELEPHONISTE - RECEPTIONNISTE Casier Postal 92, Station B, Québec 2, (P.Q.)

ARGENT A PRETER PRETS consentis promptement toute la Province

AUTOMOBILES A VENDRE AUTOBUS (TOUS GENRES) CHEVROLET, INTERNATIONAL, PREVOST, MORRIS, ETC.

Autobus d'écoliers Neufs et usagés de 36 à 72 passagers

DORCHESTER AUTOMOBILES LEE Ste-Clair

VOUS AUREZ L'AGREMENT et la garantie d'une voiture neuve

UNIVERSAL Auto 777, 1ère Avenue - 523-5113

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX Albert AUTOS BARRE et Camions

1095 CANARDIERE 529-3335 BOUTES DEMANDEES

BUREAUX A LOUER BUREAU à louer, situé Blvd Ste-Anne

CHALET A LOUER LAC ST-JOSEPH, moderne, eau chaude, piscine

CHALET A VENDRE LAC SERGENT, plage, chalet, 3 camps

CHAMBRES ET PENSION 684 AVE MANASSE, chambre, pension

CHAMBRES A LOUER CHAMBRE moderne, lit, bureau, auto

COMMERCES A VENDRE PROPRIÉTÉ à vendre, accepterait offres

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER ST-ROCH, 4 pièces, chambre, bain

LE CHANTILLY COIN BEGIN et Raymond-Carignan

LE DEAUVILLE FACE HÔPITAL St-Sacrement

LE LAURIER AVENUE LAURIER, face au Parc des Champs

ENTREPRISES A LOUER ENTREPOT à louer, situé Canardier

FEMMES, FILLES DEMANDEES AIDE-CUISINIÈRE demandée, pour jour

Office Overload A besoin immédiat de sténographes

INFORMIÈRES DIPLOMÉES Demandées par un hôpital spécialisé

HOMMES DEMANDES DETECTIVES PRIVÉS DEVENEZ Investigateur professionnel

"VENDEUR DEMANDE POUR LA VENTE DE GAINES

MAGASIN DE VÊTEMENTS DE BASE ET LINGERIE

INGÉNIEUR STATIONNAIRE 2ième CLASSE "A" Pour grande Industrie

LOCAUX A LOUER Local pouvant servir d'atelier, de garage

A LOUER ALD Canada, Ltd. 350 EST. BOUL. CHAREST

TERRAINS A VENDRE CHARLESBOURG, terrain 116 x 120

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER ST-ROCH, 4 pièces, chambre, bain

CONCESSION AVANTAGEUSE OFFERTE Voici une occasion inespérée

"REPRESENTANT DE TERRITOIRE" Importante compagnie pétrolière

LE DEAUVILLE FACE HÔPITAL St-Sacrement

LE LAURIER AVENUE LAURIER, face au Parc des Champs

MAGASIN A LOUER MAGASIN à louer, situé Blvd Ste-Anne

MAISONS A VENDRE ST-ROCH, 4 pièces, chambre, bain

MAISONS A VENDRE ST-ALBERT, 6 log, 4 pièces, briques

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

ST-ALBERT, 2 log, 3 pièces, chaufferie

MOUVEMENT des NAVIRES EN MONTANT

Evoumins 122 - 1135-3 Manchester Explorer

Québec, 01 - Fina Italia 1900-3

Grondines, 41 - 09-20-3 Montclair

Bellefleur, 51 - 09-25-3 Rodée

Montreal 139 - 1015-3 Fort Lewis

Cap St-Michel, 125 - 1230-3 Louis L.D.

Sorel, 100 - Pass. 12-00-3 Coastal Creek

Trois-Rivières, 68 - Pass. 13-14-3 CCGS Verendrye

Bathurst, 51 - 13-10-3 Paterson

Grondines, 41 - 13-20-3 Schooner

St-Jean, I.O. 14 - 09-50-3 River Transport

Pointe Noire, 111 - 11-00-3 St. Lawrence

Evoumins, 122 - 10-24-3 Cape Breton

Port Colborne, 321 - 08-22-3 Chicago Tribune

Irroquois, 98 - 10-00-3 Skive

Snell Lock, 72 - 08-35-3 Sprucebranch

St-Catherine, 10 - 10-55-3 Imperial Collingwood

Projet de \$734,000 adopté en principe à Petite-Rivière

Le conseil de ville de Petite-Rivière a tenu son assemblée

Le conseil a étudié un projet de \$734,000 qui dotera

On a décidé de reporter à plus tard le projet d'engager

Il fut cependant décidé d'engager un second homme de police

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

La séance a été marquée par l'intervention assez tapageuse

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Le conseil a aussi décidé d'acheter un terrain suffisamment grand

Mme Vve L. Hamel DÉCÈS

Mme Vve Leopold Hamel, née Cécile Gingras, est décédée le 2

Elle laisse dans le deuil son fils: M. Robert-L. Hamel, ses frères et

La dépouille mortelle est exposée à 96, rue St-Cyrille (Est), Québec.

Les funérailles auront lieu demain en l'église de St-Cœur-de-Marie

M. Théo Julien M. Théophile Julien, employé civil

M. Julien laisse dans le deuil un frère, M. Albert Julien

Les funérailles ont lieu ce matin à St-Sauveur.

M. Gilbert Roy Gilbert Roy, 22 ans, mortellement blessé

Les funérailles auront lieu vendredi à St-François d'Assise.

Mlle G. Desrosiers Mlle Ginette Desrosiers, 20 ans,

Les funérailles auront lieu vendredi à St-François d'Assise.

Outre son père et sa mère, elle laisse un frère, Francis Roy

Les funérailles auront lieu vendredi à St-François d'Assise.

M. Vanier reçoit... Ottawa, (P.C.) Deux cents dirigeants

Le président national de la JOC, M. Roland Guérin

Elle laisse dans le deuil, son père, M. Wilfrid Guérin

M. H. Boivin, c.r. M. Henri Boivin, c.r., ex-conseiller

ARGENT A PRETER ARGENT particulier, première et deuxième hypothèques

PRETS PAR TELEPHONE \$50 à \$5,000 APPELEZ GEO-A LECLERC 529-4571

COMMUNITY FINANCE CORP 44 DE LA COURONNE, SUITE 102 QUÉBEC

CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN APPELÉZ P. KRONSTROM 547-3605

PRETS en PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUES

THIBEAULT & ASSOCIES INCORPORÉE 288 ST-JOSEPH EST - QUÉBEC 522-6464

AUTOMOBILES A VENDRE AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES Liste Notre prix 1961 MERCEDES, D.K.W. \$1,650. \$1,350.

VERSAILLES AUTOMOBILES 105, 3e AVENUE TEL: 525-4532

FEMMES, FILLES DEMANDEES FEMMES, FILLES DEMANDEES

TELEPHONISTE-RECEPTIONNISTE demandée

Jeune femme demandée, pour travailler comme téléphoniste-réceptionniste.

EXCELLENTE CONDITIONS DE TRAVAIL, stabilité d'emploi, tous les bénéfices courants.

TELEPHONISTE - RECEPTIONNISTE Casier Postal 92, Station B, Québec 2, (P.Q.)

ENTREPRISES A LOUER ENTREPOT à louer, situé Canardier

FEMMES, FILLES DEMANDEES AIDE-CUISINIÈRE demandée, pour jour

Office Overload A besoin immédiat de sténographes

INFORMIÈRES DIPLOMÉES Demandées par un hôpital spécialisé



UNE STATUE REPRESENTANT LE PRESIDENT KENNEDY en ange ailé fait partie d'un autel au Vatican. A cette date, le président avait 23 ans et la sculpture est due au talent de Mme Irena Wiley. A cet âge, le jeune Kennedy était plutôt maigre; il arrivait en France pour passer quelques semaines de vacances... Le thème du travail de l'artiste représente sainte Thérèse de Lisieux reconfortée par un ange... américain.

ENQUÊTE CHABOT SUR LE SANA ROSS

par Martial Dassylva
"Ca ne vous répugne pas cette idée-là, de charger en double vos frais de représentation?" Ca ne vous frappait pas que malgré vos deux fonctions, c'était quand même la même source qui payait? Ce sont là quelques-unes des remarques que le juge Victor Chabot, qui préside l'enquête sur le sanatorium Ross, de Gaspé, a faites en marge des déclarations du Dr David Beaulieu, directeur médical de l'établissement.

Le Dr Beaulieu venait de justifier cette pratique en alléguant qu'en plus d'être directeur médical du sanatorium Ross, il en était aussi un des administrateurs. A titre d'exemple, voilà ce qui se produisit. Les 7 et 8 mars 1958, le

FRAIS DE REPRESENTATION PAYES DEUX FOIS!

Dr Beaulieu se rend à Montréal pour un congrès de l'Association des hôpitaux. Or, d'après le témoignage même du comptable en chef du ministère de la Santé, M. Paul-Gérard Laflamme, les frais de dépenses du médecin ont bel et bien été acquittés par le ministère, à l'item des dépenses de voyage. D'autre part, on peut voir dans les livres de la Corporation du Sanatorium Ross, qu'une somme de \$200 dollars a été votée au Dr Beaulieu, pour frais de représentations additionnelles.

De cette sorte, le ministère de la Santé a versé au Dr Beaulieu pour ses dépenses de voyages, \$2,385,98 en 58-59, \$2,192,99 en 59-60, et \$872,59 en 60-61. De la même façon, le même ministère de la Santé, via le sanatorium Ross, via le fonds de la Ligue antituberculeuse, a payé au même médecin, de 1957 à 1960, la somme de \$6,520,85 en frais de représentations spéciales. Et le procureur de la Commission, M. Robert Cléche, a même laissé entendre qu'il y avait possibilité que ces dépenses de voya-

ges aient été acquittées une troisième fois. Il espère le prouver une fois la Commission s'élevant à Gaspé.

Le Dr Beaulieu avait, par ailleurs, au cours de la séance de l'avant-midi donné plus de renseignements au sujet du fonds de la Ligue antituberculeuse. De 1952 à 1962, les souscriptions publiques ont rapporté en tout \$57,833,79. De mars 1957 à avril 1960, le gouvernement provincial a octroyé au total \$55,000 pour le despagement de la tuberculose.

Le directeur médical du sanatorium Ross a nié catégoriquement qu'une somme de \$115,000 ait fait la navette entre le gouvernement et le fonds de la Ligue antituberculeuse, toujours par l'intermédiaire du sanatorium. Il a précisé que le procédé consistait à faire payer les dettes de la municipalité de Gaspé au moyen des fonds de l'Assistance publique ne rencontrant pas de tout son approbation. "Si j'avais eu la main haute, a-t-il dit, j'aurais procédé de façon plus légale. Cependant je me suis confor-

me aux ordres de mes supérieurs." Il a ajouté que l'auteur de la province aurait dû voir ce qui se passait et remédier à cet état de chose.

J. O. Paré

Comme on le sait, entre 1953 et 1957, \$53,000 dollars ont été envoyés à J. O. Paré Inc., lequel n'a jamais imprimé quoi que ce soit pour le compte du sanatorium Ross. Deux témoignages entendus hier sont venus enrichir le dossier à ce sujet. D'une part, le huissier n'a pu remettre l'ordre de comparution devant la commission à M. Arthur-W. Langlois, le propriétaire de la firme en question, pour la bonne raison que M. Langlois est en voyage. D'autre part, M. Armand Gagné, un employé du secrétariat de la province, comparaisant au début de l'après-midi, a déclaré que le secrétaire ne possédait aucun enregistrement officiel d'une imprimerie "J. O. Paré", "O. Paré" ou "J. O. Paré Inc."

L'auteur de Gaspé
Le Docteur David Beaulieu

à révéler qu'en 1951 on avait payé le dernier \$10,000 de la somme votée par le gouvernement, en vertu de l'entente au sujet de l'approvisionnement en eau du sanatorium Ross. Déjà à cette époque, le service "s'aurait insatisfaisant. Quant aux octrois additionnels à la ville de Gaspé, octrois qui se chiffrent à \$237,000 et qui s'échelonnent sur une période de 9 ans, soit de 1952 à 1961, le directeur médical du sanatorium Ross a dit que le budget de la ville était sans cesse déficitaire et qu'à quel-

ques reprises Gaspé s'est vu menacé par la Compagnie d'é-

Lesage a refusé ce stratagème

Un fait qui n'avait pas été éclairci, la semaine dernière, lors des premières séances de l'enquête Chabot, a reçu, hier matin, une suite. En effet, M. Jean-Charles Beaudet, sous-ministre suppléant au ministère de la Santé, a révélé qu'après le 20 juin 1960, M. Alexandre Larue, chef du cabinet de M. Jean Lesage, avait appelé au ministère pour savoir s'il ne serait pas possible de payer les dépenses pour un "cours d'eau" à Ste-Patrouille, Ile d'Orléans.

M. Beaudet lui a répondu qu'il pourrait toujours se servir des procédures en vigueur au ministère, c'est-à-dire de faire voter un arrêté ministériel et d'envoyer les fonds de l'Assistance publique par l'intermédiaire d'un sanatorium.

Une demi-heure plus tard, M. Larue retéléphona pour dire que le premier ministre ne voulait pas de ce moyen, à ce qu'il demandait d'en trouver un autre. "Je n'ai pu en trouver", a avoué le Dr Beaudet.

lectricité. La ville devait des arrearages entre \$12 et \$15 dollars. D'après lui, les peunies d'eau au sanatorium étaient occasionnées par des bris de tuyaux et non pas, comme le Dr Grégoire l'a prétendu la semaine dernière, par des tactiques destinées à forcer la main du gouvernement.

Erreur dans le prix d'achat des volumes

L'affaire des "Lous d'or" a rebondi, hier matin, devant la Commission Chabot, lorsque le sous-ministre suppléant du ministère de la Santé, le Dr Jean-Charles Beaudet, a déclaré qu'il y avait eu erreur et que le ministère avait fait acheter 200 volumes à \$1,35 pièce, par la suite, dix exemplaires ont été adressés aux sanatoriums. Le sous-ministre a ajouté qu'on pourrait produire les copies des lettres attestant l'envoi des dits volumes. Le juge Chabot a interrogé le témoin sur l'existence d'un blanc de commande en rapport avec l'achat. Le Dr Beaudet a dit ne pas être au courant. C'est d'ailleurs à la demande du Dr Jean Grégoire qu'il faisait cette rectification.

COMMIS D'EXPERIENCE
Demandé par département de pièces de machinerie lourde. Devis être biligué.
AUTOMOTIVE PRODUCTS Co. Ltd.
1765 St-Vallier, Ouest
Tel.: 683-2643

Plus de confort en portant des FAUSSES DENTS
Vous n'avez pas de dents? C'est un problème qui peut être résolu. Nous avons des dentiers qui vous donnent un aspect naturel et un confort parfait. Consultez-nous dès maintenant.

Collision sur la route 9, trois blessés

Trois femmes ont été blessées, hier matin, au cours d'une collision survenue sur la route 9, à Villeroi. Deux autres se sont tamponnées de face au moment d'un doublement et l'une d'elles a plongé dans le fossé. Les blessés sont Mme Elmer Briand, 5790 rue Darlington, Côte-des-Neiges, Montréal; Mme Betty Dery, 4137 avenue Western, Westmount, Montréal; et Mme Lorraine Langlois, 1657 rue Fyrmard, Côte St-Paul. L'ambulance Soney, de Manseau, les a transportées à l'hôpital d'Arthabaska. Leur état ne serait pas grave.

TERRE DE REMPLISSAGE A DONNER
Bonne terre de remplissage à donner. Contactez-nous dès maintenant.

PEINTRE D'AUTOMOBILES DEMANDE
Avec expérience pour représenter compagnie internationale. Dolt être biligué, avoir bonne apparence. Bon laire, voiture fournie et avantages sociaux. Inutile d'écrire si non qualifié. Donner références et expérience à
DEPT: 3487 LE SOLEIL

SUR LE TRAITEMENT DE L'ASPHYXIE
REGLES GENERALES:
• Si possible éloigner la cause ou bien éloigner le malade même.
• Assurez-vous que rien n'obstrue les voies respiratoires.
• Pratiquez la respiration artificielle.
• Employez tous les moyens disponibles pour:
a) procurer de la chaleur (couvertures, sacs d'eau chaude).
b) protéger le malade contre les éléments.
c) favoriser la circulation par de vigoureux frottements sur le côté externe des membres en direction du cœur.
GERMAIN LEPINE LTEE
Fondée en 1946
715 est, rue St-Vallier — Tel.: 522-6466
J. Léopold Lépine, président
Robert Lépine, secrétaire — F. Gabriel Lépine, trésorier



INCAPABLE DE RECEVOIR des soins médicaux chez lui, Thomas Stoke, âgé de 75 ans, de Francis, en Saskatchewan, a été transporté à 40 milles au nord, soit dans un hôpital de la capitale provinciale. M. Stoke était à l'hôpital de Fillmore mais avait du quitter lundi à cause de la grève des

médecins. L'hôpital de Fillmore n'était pas inclus dans le plan d'urgence des médecins récalcitrants. Selon un rapport émanant de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, son état est considéré comme sérieux. (Téléphoto — PC)

CHEZ LE SPÉCIALISTE À QUÉBEC
VALEUR IMBATTABLE
Ciné Caméra 8 MM. Zoom CROWN
Avec photomètre automatique
le prix de vente suggéré par le distributeur est \$119.95
Notre prix **79.95**
Remarquez bien ces caractéristiques:
1- OBJETIF 18 ZOOM DE 10 A 30 MM
2- 4 VITÉSSES
3- EMPLOI N'IMPORTE QUEL FILM 8 MM
4- VISEUR S'AJUSTE A VOS PROPRES YEUX
5- COMPTEUR AUTOMATIQUE
6- GARANTIE D'UN AN
7- Conditions de paiement si desiré \$10.00 comptant et \$5.00 par mois.
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

Plus vaste rôle de la CIC
VAL D'OR (Spéciale) - Le service académique, créé par la C.I.C. en 1960, est appelé à jouer un rôle de première importance dans le domaine de l'enseignement au Québec. Sa structure et son fonctionnement ont été soumis aux 800 congressistes, à Val d'Or, et furent approuvés par l'Assemblée.
Théoriquement, 41 sous-commissions d'études devraient travailler l'an prochain; quelques-unes ont déjà commencé leurs activités. Trois membres ou présidents, qui ont quitté l'enseignement pour se consacrer entièrement à ce service, furent désignés pour diriger l'organisme. Ce sont: MM. Fernand Toussaint, président de la Commission de l'enseignement secondaire, G.-Raymond Laliberté, attaché à la Commission de formation professionnelle. La direction de la Commission de l'enseignement élémentaire est destinée à une femme mais elle n'a pas encore été désignée. La permanence de ce comité, formé de trois commissions, aura pour but principal d'assurer une continuité dans le travail et de permettre des recherches plus poussées. Ces trois personnes forment, avec le directeur du service, une assemblée de coordination qui s'occupera des problèmes généraux de la marche des commissions.
L'Assemblée plénière est composée de tous les membres qui participent aux sous-commissions d'une commission donnée tandis que l'Assemblée générale est constituée de l'ensemble de chacune des trois commissions, du coordonnateur et d'un membre du conseil d'administration. Le directeur du service a droit de regard sur l'ensemble du tra-

Inventaire professionnel à la CIC
VAL D'OR (Spéciale) - Le service académique de la C.I.C. s'est imposé de nombreux objectifs qu'il entend atteindre au cours des années à venir.
Dans son rapport, M. Fernand Toussaint, coordonnateur des activités académiques de la C.I.C. a énuméré ces objectifs, qui peuvent se résumer à ceci: inventer les problèmes d'ordre pédagogique et professionnel, les analyser et leur trouver des solutions; formuler à l'endroit des autorités responsables et des enseignants, eux-mêmes, des suggestions susceptibles d'améliorer la situation; promouvoir la formation académique et professionnelle du personnel enseignant.
Le service académique a aussi l'intention de travailler à développer au sein du personnel enseignant un sens aigu de la responsabilité et à occuper de façon à élever le niveau de culture des éducateurs. Enfin, on désire créer un climat favorable à la recherche, l'étude, l'expérimentation, enfin faire de la profession d'enseignant une entité plus dynamique et plus matricielle d'elle-même.
Le service académique comprend trois commissions d'étude. L'une porte sur la formation personnelle, l'autre concerne l'enseignement secondaire, et la troisième, l'enseignement élémentaire. Toutes trois, nécessairement, ont des rapports étroits les unes avec les autres bien que possédant chacune sa fonction propre et ses caractéristiques.
Comme moyens d'action, M. Toussaint propose le travail d'études en sous-commissions, la tenue d'enquêtes, l'expérimentation, des consultations de spécialistes reconnus, diverses rencontres avec d'autres associations intéressées à l'éducation, l'organisation de colloques, de journées d'études pour les différents professeurs tant des cours élémentaires que secondaires.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
Suite 400, Edifice Grande-Allee
450 Est. Grande-Allee, Québec
Séjournez sur rendez-vous
Tel.: 523-1471

La Fayette
LUNCH D'AFFAIRES
à partir de \$1.35
Suggestion de la semaine: Poulet Flambe à l'Armagnac.
Escalopine de veau au Marfalo.

A VENDRE
Tracteur D-7 Caterpillar avec Angle-Duser hydraulique. Tracteur Hilti avec moteur Diesel. S'adresser à:
J. L. VILICH
1101 Boul. des Châties, Villeneuve, Québec 2
Tel.: 663-2808

REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques
CONNOR BENDIX INGLIS THOR etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE
de LAVEUSES Inc.
551 Est. Blvd. Chatelet, 529-8479

VOYEZ LE CHEF
Pour tous vos besoins, soit pour le jardin ou le gazoin employez le TRACTEUR **Jacobsen**
Faites votre travail avec un tracteur Chef JACOBSEN
Vous serez surpris de voir tout ce que vous pouvez faire avec ses accessoires. Conduite comme power steering, contrôle très facile, légèreté, transmission à vitesse et à reverse, libre de tout trouble il fera votre travail en une fraction de temps. Évitez d'avoir sur pivot balance pour les pentes prononcées. Achetez Jacobsen c'est acheter le meilleur. Les commissions achètent tel que les clubs de golf, les cimetières.
L. LACHANCE & FILS
ENR.
505, 17e RUE, QUÉBEC TEL.: 524-1993

MORRIS PORTES D'ALUMINIUM 1 1/2 POUCE D'ÉPAISSEUR
MORRIS FABRIQUE UNE SERIE COMPLETE DE PORTES A PARTIR DE \$59.50 COMPLETE
Avec panneau de verre insulsiplastique en aluminium
• Ferme-porte pneumatique "EXTRA HEAVY DUTY"
• Quatre pentures invisibles avec consignes de nylon insulsiplastique. Cylindres et installation facultative.
GRATIS!
Avec chaque porte vous obtenez un CADRE en ALUMINIUM chauffant contre les intempéries.
Demonstration à domicile GRATUITE JOUR et SOIR
Tel.: 522-5763
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
419 ST-ANSELME — QUÉBEC

Dormez tranquille... LA LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
assume vos responsabilites
Siege Social: QUÉBEC, P.Q.

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE L'ACADEMIE DE QUÉBEC SE POURSUIT.
Les compagnies Siporex Limitée et DOMTAR ont souscrit généreusement à l'Académie de Québec qui "construit pour l'avenir". Cette photo a été prise lorsque M. Charles Dabadie, gérant de district de Siporex remettait le chèque à M. André Risi, ingénieur-conseil. Nous remarquons également le Révérend Frère Gustave, directeur de l'Académie et M. Paul Morissette, représentant local de DOMTAR.